

ABONNEZ-VOUS

Vol.57, N°22

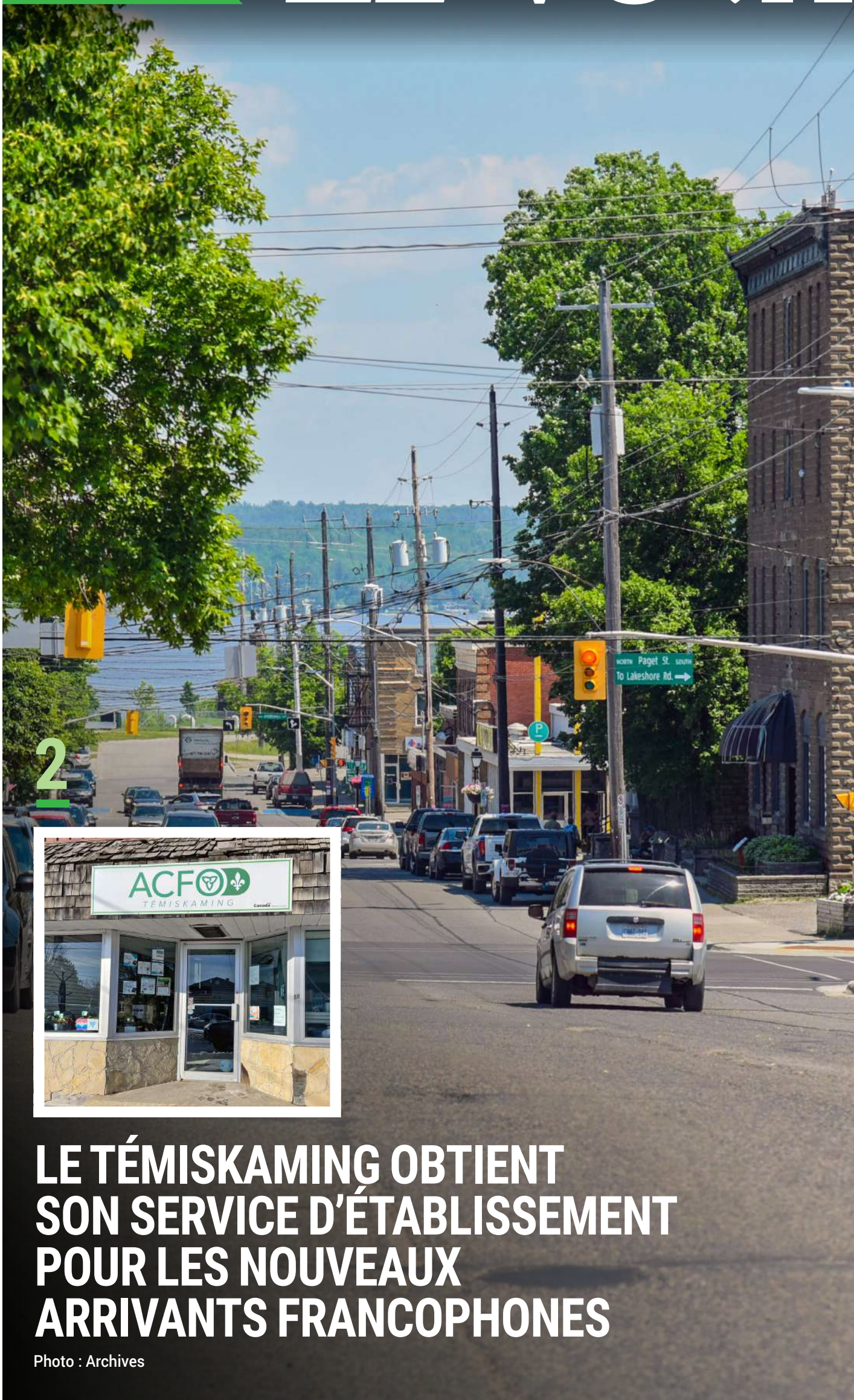
4 juin 2025

1,50 \$

N° de convention 40012374

La Voix
du Nord

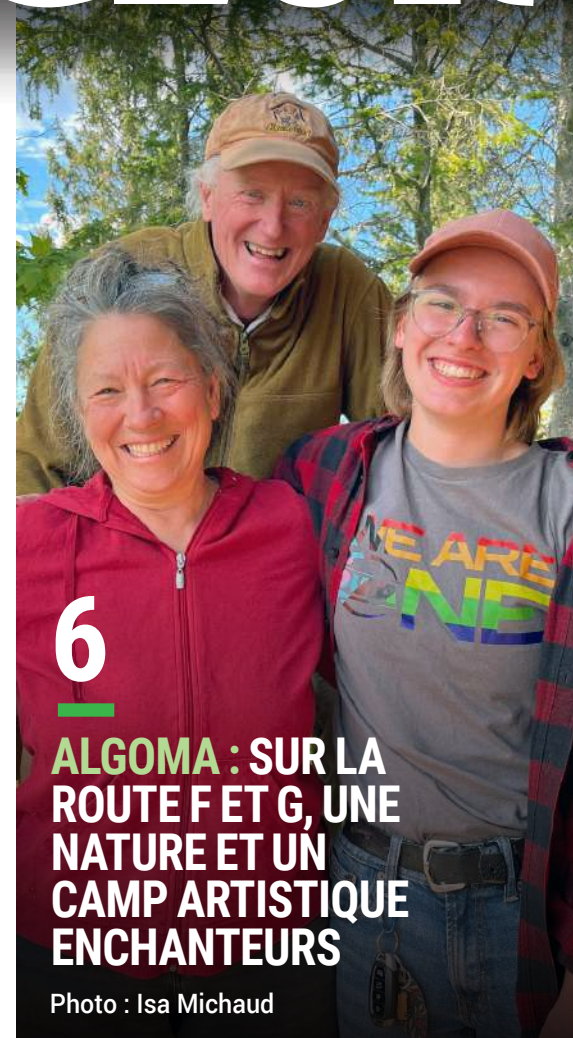
LE VOYAGEUR



2

LE TÉMISKAMING OBTIENT SON SERVICE D'ÉTABLISSEMENT POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS FRANCOPHONES

Photo : Archives



6

ALGOMA : SUR LA ROUTE F ET G, UNE NATURE ET UN CAMP ARTISTIQUE ENCHANTEURS

Photo : Isa Michaud



8

HAILEYBURY : LE PÈRE LAFOND MOBILISE TOUJOURS AUTOUR DU GOLF

Photo : Marc Dumont

TÉMISKAMING SHORES

Ouverture d'un service d'établissement pour les nouveaux arrivants

MARC DUMONT La cérémonie d'ouverture d'un service d'établissement pour les nouveaux arrivants francophones au Témiskaming s'est déroulée le vendredi 23 mai. L'événement porte ouverte a eu lieu au bureau de l'ACFO de New Liskeard, devant une vingtaine d'invités.



Mélissa Bela Koe. Photo : Marc Dumont



Inoussa Tiendrebeogo. Photo : Marc Dumont

«Ça fait 10 ans qu'on essaie d'avoir un véritable accès à des services aux nouveaux arrivants. On prétextait que des services à partir de North Bay, Timmins ou Sudbury suffisaient. Le projet pour la francophonie est extraordinaire; on a besoin d'appui ici», a fait remarquer le maître de cérémonie André Brock, de la Chambre de commerce, dans ses commentaires à l'ouverture.

«Il y a quelques années, le Réseau du Nord est venu nous voir pour savoir si on voulait parrainer un projet de service d'établissement pour les nouveaux arrivants francophones», enchaîne Lise Turgeon du Conseil d'administration de l'ACFO. «Pour remplir la demande de subvention auprès de l'IRCC (Immigration, réfugié et citoyenneté canadienne) on a embauché Annie Joyal de la firme Impact.

Pour monter le service d'établissement pour les nouveaux arrivants francophones, l'ACFO Témiskaming a reçu un financement de 600 000 \$ sur trois ans. Le projet vise à répondre aux besoins des nouveaux arrivants du Témiskaming, à partir de bureaux à Témiskaming Shores et à Kir-

kland Lake. «On construit notre aventure tous les jours. C'est un peu comme construire un avion en vol», a commenté Lise Turgeon, comme pour dire que tout reste à faire.

«Bâtir une communauté forte et ouverte»

Pour la première année, durant sa mise sur pied, le service d'établissement

dispensera les services surtout à partir du bureau de l'ACFO de New Liskeard, mais l'équipe se rendra à Kirkland Lake au moins une journée par semaine. Ce sont les deux employés embauchés par l'ACFO, pour la mise sur pied du service d'établissement, Mélissa Bela Koe et Inoussa Tiendrebeogo, qui accompagneront les nouveaux arrivants.

Lors de la cérémonie d'ouverture, les deux employés ont pu exprimer leur vision des services auprès des nouveaux arrivants. «En tant qu'immigrante, ayant moi-même bénéficié de services similaires, je sais à quel point une orientation claire, un accueil humain et un accompagnement adapté peuvent faire toute la différence dans un parcours d'immigration», dit Mélissa Bela Koe. «Ce service vise à offrir plus qu'une simple information, mais aussi un soutien concret, une écoute active et une passerelle vers l'autonomie. Je peux vous confirmer la nécessité d'un bon accompagnement.»

En s'adressant à la vingtaine d'invités, Inoussa Tiendrebeogo s'est exprimé ainsi : «En tant qu'agent d'établissement, je m'engage avec toute l'équipe, à accompagner chaque nouvel arrivant dans son parcours d'installation et d'intégration sociale, culturelle et économique, ici dans le Témiskaming.»

Et d'ajouter : «Ce service d'établissement, c'est bien plus qu'un projet : c'est une mission humaine. Cela vient renforcer notre volonté collective de bâtir une communauté francophone forte, dynamique, solidaire et ouverte. Votre présence ici vous honore. Elle témoigne non seulement de votre intérêt, mais surtout de votre volonté de soutenir la vision de l'ACFO. Votre présence montre également à quel point vous croyez, vous aussi, en l'importance d'accueillir, de soutenir

et d'intégrer les nouveaux arrivants francophones dans notre belle région.»

Le geste du maire

En entrevue, les deux agents d'établissement se sont engagés à servir les nouveaux arrivants comme ils auraient voulu l'être à leur arrivée au pays : «Qui de mieux qu'un nouvel arrivant pour en aider un autre», ajoute Inoussa Tiendrebeogo. «Il faut dire les vraies choses : ça va être difficile. C'est le côté humain qui compte : il faut être prêt à tout, à aller au-delà du service», dit Mélissa Bela Koe.

Le service d'établissement annonce répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'accueil, d'orientation et d'aide à l'installation, d'aide administrative, de soutien à l'intégration communautaire, sociale et culturelle, d'aider à la recherche d'emploi, de cours de langue et de services pour les familles. Pour Mélissa Bela Koe et Inoussa, Tiendrebeogo, ces services sont importants dans la mesure où il y a un suivi.

Le maire de Témiskaming Shores, Jeff Laferriere, est venu remettre une plaque pour témoigner de l'appui de la ville au projet : «Félicitations à l'ACFO pour le leadership dans le projet pour les nouveaux arrivants et faire de la région un meilleur endroit pour travailler et pour vivre. On est en train de revoir l'appui qu'on donne à la communauté et tous ces gestes ont un impact positif sur la communauté.»

RED OAK VILLA
 An Autumnwood
 Mature Lifestyle Community

Portes Ouvertes!

Joignez-vous à nous à Red Oak Villa pour une journée portes ouvertes spéciale le mercredi 4 juin, de 11 h à 16 h !

Venez visiter notre magnifique résidence pour retraités, rencontrer notre personnel accueillant et découvrir l'ambiance chaleureuse qui fait de Red Oak Villa un vrai chez-toi. Que vous soyez à la recherche de l'endroit idéal pour votre retraite ou simplement curieux d'en apprendre davantage de nous, il nous fera plaisir de vous accueillir.

Inscrivez la date à votre calendrier et invitez un ami — nous avons bien hâte de vous voir !



98.9 SUDBURY **97.1** NIPISSING **104.1** TIMMINS **95.9** CHAPLEAU

GRAND SUDBURY

Une représentation autochtone au Conseil de Santé publique Sudbury et districts

MEDHI MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Conseil de Santé publique Sudbury et districts compte désormais en son sein une représentation autochtone, en la personne d'Angela Recollet. Forte de son expérience de directrice exécutive du centre de santé Shkagamik-Kwe, la nouvelle membre du conseil d'administration donnera une voix aux autochtones, pour ce qui est des décisions qui les concernent sur le plan de la santé.

C'est le conseil municipal du Grand Sudbury qui a procédé à cette nomination, lors de sa réunion du 15 mai 2025. Suite à quoi Angela Recollet a pu tenir sa première participation, fin mai, au Conseil d'administration de Santé publique Sudbury et districts.

«Cette nomination respecte notre engagement envers la réconciliation et la promotion du Cadre de Réconciliation sur la gouvernance concernant l'engagement auprès des Autochtones de Santé publique. Elle fait suite à une motion adoptée par le Conseil de santé en juin 2024», a souligné un communiqué du Conseil de Santé publique Sudbury et districts.

Mark Signoretti, président du Conseil de Santé publique Sudbury et districts, a trouvé cela «encourageant que notre recommandation de promouvoir la sélection d'une personne autochtone ait porté des fruits».

«Faire en sorte d'entendre le point de vue des Autochtones nous permettra de créer des occasions d'adapter, d'améliorer et de mettre sur pied des services culturels appropriés. Et les Autochtones seront plus susceptibles de les utiliser, ce qui donnera de meilleurs résultats pour la santé», a-t-il indiqué.

De son côté, Angela Recollet s'est dite «honorée que la Ville du Grand Sudbury m'ait nommée pour siéger au Conseil de Santé publique Sudbury et districts à titre de membre autochtone».

«Je suis résolue à promouvoir l'équité en santé et à m'assurer que le point de vue et le savoir traditionnel des Autochtones seront représentés et exprimés de manière significative dans la gouvernance en santé publique», a-t-elle souligné.

À travers son rôle, ajoute Angela Recollet, elle doit aussi «apporter une voix, une visibilité et une action ancrée dans la culture».

«Par la collaboration, la responsabilisation et le pouvoir d'influence fondé sur la culture, je compte bien travailler avec les autres membres du Conseil et des partenaires communautaires afin de promouvoir le bien-être holistique de toutes les communautés de la région».

Le centre de santé Shkagamik-Kwe, dont Angela Recollet assure la direction exécutive, offre «une combinaison de services de santé et de services sociaux aux personnes et aux familles des Premières Nations, des Métis et des Inuits». Ses programmes et services «sont adaptés aux besoins croissants des personnes que nous servons dans tous les aspects de la vie, en gardant à l'esprit les valeurs traditionnelles».

Dr Mustafa Hirji, médecin-hygiéniste par intérim et directeur général de Santé publique Sudbury et districts, a estimé, dans ce sens, que la participation d'Angela Recollet permettra à son équipe et à lui-même d'«améliorer la santé des populations autochtones dans notre zone de service».



Angela Recollet, nouveau membre du Conseil d'administration de Santé publique Sudbury et districts. Photo : Profil LinkedIn d'Angela Recollet



Faire en sorte d'entendre le point de vue des Autochtones nous permettra de créer des occasions d'adapter, d'améliorer et de mettre sur pied des services culturels appropriés. Et les Autochtones seront plus susceptibles de les utiliser, ce qui donnera de meilleurs résultats pour la santé».

Mark Signoretti



Photo : Archives

GRAND SUDBURY

Le Plan de sécurité et de bien-être communautaires 2025 approuvé

DONALD DENNIE Le conseil municipal de la Ville du Grand Sudbury a approuvé, lors de sa dernière réunion tenue le 27 mai, la mise à jour du Plan de sécurité et de bien-être communautaires 2025.

Ce Plan fournit un modèle pour orienter la réponse collective aux défis sociaux complexes. Cette mise à jour s'appuie sur le Plan élaboré en 2021, en réaffirmant l'importance de quatre secteurs prioritaires : les relations avec les Autochtones en vue de la réconciliation; une ville compatissante; le logement, la santé mentale et la toxicomanie. Ces domaines ont été identifiés par le Cercle de leadership, à l'aide de consultations et de modèles fondés sur des données.

Le Plan applique une approche collaborative à la promotion de la santé de la population, de la sécurité publique et du bien-être de la communauté. Il s'appuie sur divers éléments du Plan stratégique 2019-2027 de la Ville du Grand Sudbury, concernant l'évaluation de l'impact sur la santé ainsi que sur les changements climatiques. Plus spécifiquement, il s'appuie sur quatre objectifs de ces plans : accroître la capacité qui vise à attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée ainsi que des nou-

veaux arrivants; étendre les options de logement abordable; créer une communauté plus dynamique et en santé; promouvoir les services de bienveillance.

Le Plan renouvelé introduit un nouveau modèle de partenariats, de stratégie et d'action, le tout dirigé par le Cercle de leadership qui comprend des membres des domaines sociaux, des services humains et de la santé, tels un groupe de représentants de la ville du Grand Sudbury, le Service de police du Grand Sudbury, du Centre d'amitié autochtone N'Swakamok, d'Horizon Santé Nord, de Santé publique Sudbury et districts, ainsi que d'autres organismes communautaires.

Au début de la réunion du conseil municipal, le directeur exécutif et la co-présidente de la Zone d'amélioration du centre-ville de Sudbury, Jeff MacIntyre et Kendra MacIsaac, ont présenté le compte-rendu annuel de cet organisme. Ils ont d'abord présenté des entreprises récemment établies au centre-ville, donné un aperçu des activités de 2024 et souligné des initiatives de 2025 notamment le programme Rues accueillantes, le programme d'aménagement de terrasses, le Marché de Sudbury au centre commercial Elm Place et des événements tels la série Concerts dans le parc, le festival de la Récolte, le festival Up Here au début du mois d'août, la vente dans la rue au centre-ville, le marché des Fêtes et le défilé du Père Noël.



VENTE DE BIENS-FONDS PAR APPEL D'OFFRES LA CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE MARKSTAY-WARREN

Veillez noter qu'un appel d'offres est lancé relativement à l'achat des terrains décrits ci-dessous et que les offres seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, le 9 juillet 2025 au bureau municipal de Markstay-Warren, au 21, rue Main Sud, à Markstay, en Ontario.

Description des terrains :

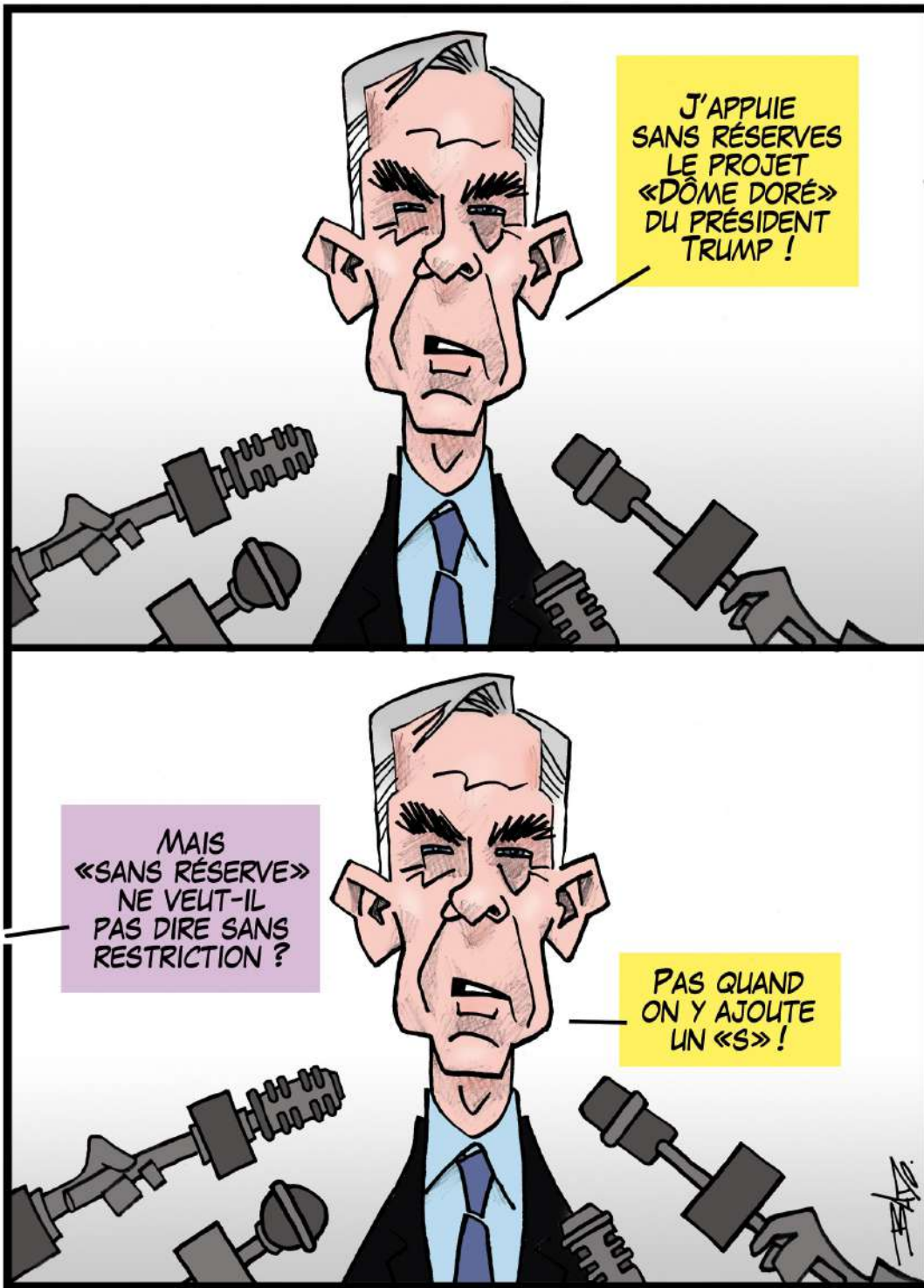
1. Numéro de rôle 52 08 000 002 07500 0000; 55-57, AVENUE RUTLAND, WARREN; NIP 73466-0585 (TBF); dossier 23-04; offre minimale : 44377,36\$

2. Numéro de rôle 52 08 000 003 06400 0000; 789 RABBIT TRAIL RD., WARREN; PIN 73486-0195 (TBF); dossier 23-06; offre minimale : 20,998.32\$

Exception faite de ce qui suit, la municipalité ne fait aucune déclaration à l'égard du/des bien(s)-fonds faisant l'objet de la vente, notamment en ce qui concerne le titre. Il incombe aux acheteurs éventuels de faire les vérifications nécessaires.

La Loi de 2001 sur les municipalités et les Règles concernant les ventes pour non-paiement des

impôts municipaux adoptées en application de cette loi régissent la vente. Une copie de l'annonce de la vente pour non-paiement des impôts et d'autres renseignements à ce sujet sont disponibles au www.OntarioTaxSales.ca ou sur le site de la municipalité au www.markstay-warren.ca ou vous pouvez communiquer avec Kim Morris, directrice générale/greffière de la Corporation de la municipalité de Markstay-Warren, 21, rue Main Sud, C.P. 79, Markstay (Ontario) P0M 2G0. Tél. : 705-853-4536, poste 202. Courriel : Kmorris@markstay-warren.ca.



ÉDITORIAL

Quel avenir pour le droit international ?



MEHDI MEHENNI

L'horreur qui se déroule à Gaza, sous les yeux du monde entier, met les pays occidentaux face à un exercice de vérité : affirmer ou renier leurs propres idéaux, à savoir les droits humains fondamentaux.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les vainqueurs, donc les Alliés, avaient imaginé des institutions internationales capables d'immuniser le monde contre la loi de la jungle, c'est-à-dire la loi du plus fort.

La Shoah, la tentative d'extermination du peuple juif par l'Allemagne nazie, représentait une cicatrice hideuse sur la face du monde. Bien des pays européens avaient fermé les yeux quand ils n'avaient pas participé au peuplement des camps de concentration, pour se mettre dans les bonnes grâces de l'homme fort du moment : le sinistre Adolf Hitler.

Le monde ne pouvait plus se permettre de revivre la même horreur, la même honte, au risque de ne plus pouvoir se regarder en face. Surtout que la guerre venait d'accoucher d'un bilan macabre : entre 50 et 60 millions de morts. À cela s'ajoutaient 30 millions d'euro-péens déplacés. Pendant ce temps, les régimes de colonisation et d'esclavagisme tentaient de se maintenir aux moyens de répressions sanglantes, face aux mouvements et aux luttes de libération.

Dans ce contexte, la naissance de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945, puis l'adoption par son Assemblée générale de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, redonnaient espoir. Un monde civilisé, capable de vivre en paix et de régler ses désaccords en ayant pour arbitre le droit international était devenu envisageable. L'ONU le définit ainsi : «Le droit international relatif aux droits humains énonce les obligations des États de protéger les droits et les libertés des individus et groupes d'individus».

L'organisation chargée de maintenir la paix et la sécurité internationales détermine aussi les droits humains de la sorte : «(Ils) sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation. Les droits humains incluent le droit à la vie et à la liberté. Ils impliquent que nul ne sera tenu en esclavage, que nul ne sera soumis à la torture (...)

Le 24 octobre prochain, l'ONU fêtera les 80 ans de son institution. Le monde n'est-il pas censé avoir évolué depuis? Si les images de bombardements et de soumission des enfants palestiniens à la famine étaient tournées en noir et blanc, on se croirait encore à l'époque du génocide. C'est-à-dire pas encore réveillés du cauchemar de la Seconde Guerre mondiale.

Et tout cela au nom de quoi? Neutraliser les islamistes du Hamas, selon le gouvernement Netanyahu. C'est pourtant le même gouvernement israélien qui escortait, de ses blindés, les camions transportant des liasses de billets d'argent que le Qatar expédiait aux chefs du Hamas à Gaza, via la frontière avec la Jordanie, pour la gouvernance de la cité.

Des décideurs israéliens avait misé, depuis la fin des années 1980, sur le mouvement islamiste Hamas, pour casser toute union nationale palestinienne. Ils ont même fini par céder au Hamas l'administration de Gaza pour affaiblir l'Autorité Palestinienne, dans le but de faire échouer la solution à deux États : Israël-Palestine.

L'attaque meurtrière du 7 octobre 2023 n'aurait pas eu lieu si la droite israélienne n'avait pas nourri la bête à dessein. S'il est vrai que seuls des civils, des familles, des femmes et des enfants en souffrent côté israélien comme côté palestinien, et à des degrés différents, la situation semble par contre profiter au gouvernement Netanyahu.

L'ONU ne pourra pas se permettre de célébrer fièrement ses 80 ans, si quelque part sur la planète l'aide humanitaire est empêchée de parvenir aux enfants. Si cela continue, le monde cessera d'avoir foi en le droit international. La morale ne sera plus qu'un piètre mot.

**POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE EN FRANÇAIS
DANS LE NORD DE L'ONTARIO**

Abonnez-vous | 705-673-3377

Faites paraître votre publicité dans nos pages!
ventes@levoyageur.ca.

LE VOYAGEUR journal
Le Voix du Nord

levoyageur.ca

journal
LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Propriétaire

Paul Lefebvre

Équipe de direction

Mylène Lefebvre, poste 6206

direction@levoyageur.ca

Guy Rouleau, poste 6203

administration@levoyageur.ca

Mélanie Rollins marketing@levoyageur.ca

Mehdi Mehenni, poste 6209

redaction@levoyageur.ca

Directrice

administrative

Mylène Lefebvre

Coordnatrice

administrative

Chloé Brideau

Marketing

Mélanie Rollins

Ventes

Josée Gagné

Rédacteur en chef

Mehdi Mehenni

Journaliste

Mehdi Mehenni

Pigistes

Marc Dumont

Diane Labelle

Venant

Nshimyumurwa

Rose-Lyne

D'Aoust Messier

• Aurore Mbonimpa
• Nicholas Ntaganda
• Ines Bouguerra
• Donald Dennie
• Philippe Mathieu

Correspondants.es

Initiative de

journalisme local

Franco-press

Éditorialistes

Donald Dennie

Réjean Grenier

Mehdi Mehenni

Maquettiste,

graphiste

• Andoni

Aldasoro Rojas

Caricaturistes

• Bado

• Jacques-André

Blouin

Mission

Le Voyageur est le reflet de la francophonie nord-ontarienne contemporaine, diversifiée et en constante évolution. Il partage ses luttes et ses espoirs dans les voix qui s'y expriment et par son accessibilité.

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE

9 h à 16 h du lundi au vendredi

• Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.

• L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.

• Représentation nationale :

ligne agates marketing 1-866-411-7486

• Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.

• La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

• Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Ligne agates marketing

Fondation Donatien FREMONT

Canada

Le Voyageur reconnaît l'appui du Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires offert conjointement par le Consortium des médias communautaires de langues officielles et le Gouvernement du Canada pour le projet de consultation de son lectorat.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury.

Distribution : 2 979 + 16 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans *Le Voyageur* ne sont pas nécessairement celles de la direction.

Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Poste-publications – Numéro de convention 40012374

MEMBRE : Association de la presse francophone

• Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française.

• Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

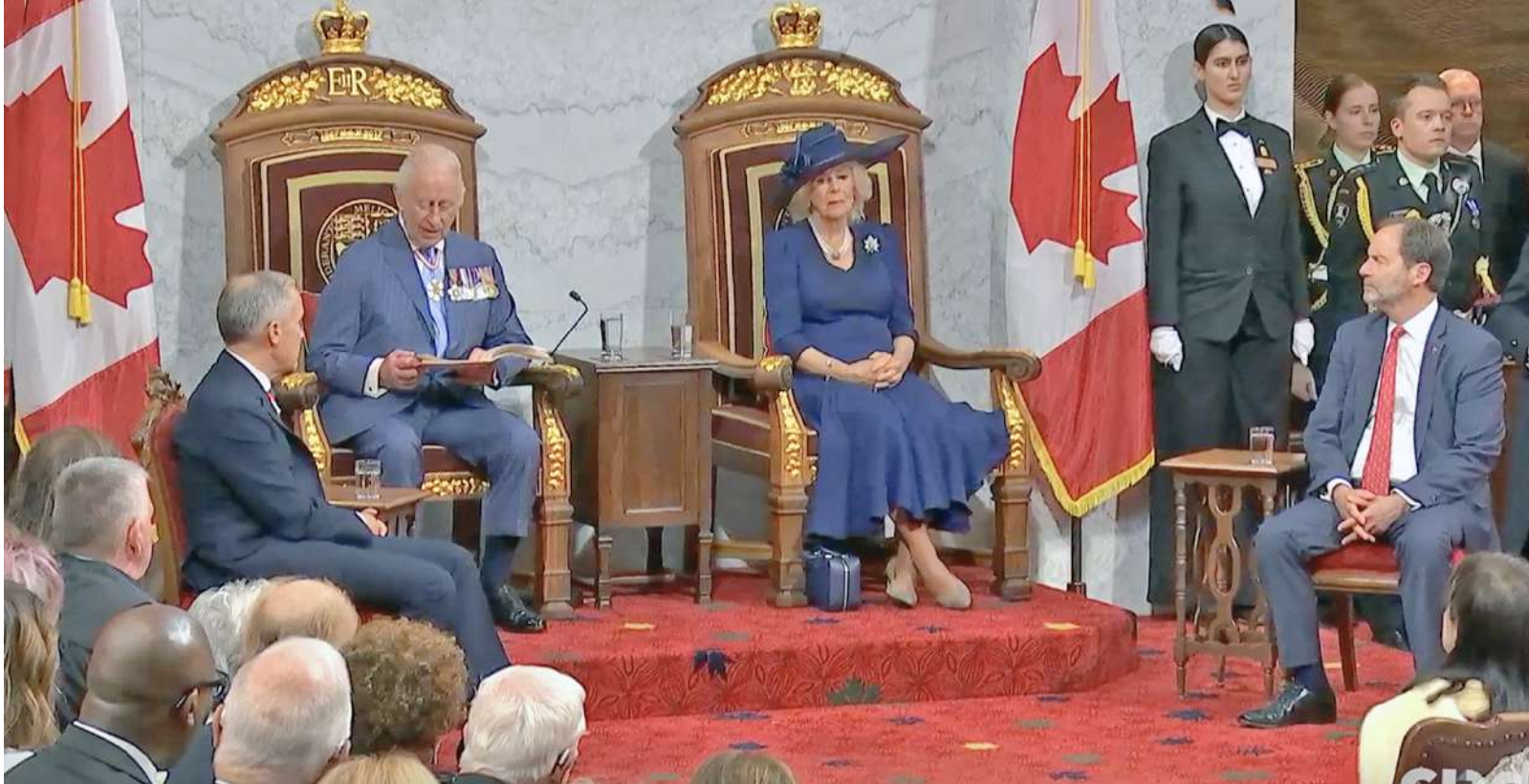
Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$

• Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

CANADA

Discours du Trône : la francophonie minoritaire évoquée, mais «peu considérée»



Environ un quart du discours du Trône a été lu en français pour le roi Charles III. Photo : Capture d'écran – CPAC

INÈS LOMBARDO **Franco presse**

La visite-éclair du roi Charles III et de la reine consort Camilla avait un objectif clair : réaffirmer la souveraineté et l'unité du Canada face aux menaces continues du président Trump. Un exercice réussi sur le plan de la diplomatie pour certains, mais pas sur celui de la francophonie pour d'autres.

Si la francophonie a bien été évoquée dans le discours du Trône, lu par le roi Charles III ce 27 mai pour ouvrir la 45^e législature du Parlement du Canada, elle ne l'a pas été «à égalité avec l'anglais», estime Geneviève Tellier, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

«Cela a pris du temps avant qu'on commence à parler en français. Habituellement, dans l'introduction, une phrase ou deux auraient pogné. Ça n'a pas été le cas. Le français du roi était bon, un peu rouillé. Peut-être que ça

pourrait expliquer en partie la place du français», ajoute-t-elle.

La francophonie canadienne réduite au Québec

Le discours du Trône comportait un paragraphe sur la langue française, mais celle-ci a davantage été reliée à la culture québécoise.

«La langue française et la culture québécoise sont au cœur de l'identité canadienne. Elles définissent le pays que les Canadiens, les Canadiennes et moi aimons tant. Le Canada est un pays où l'on

respecte et célèbre les langues officielles et les langues autochtones», a lu le roi Charles III, dans un français un peu hésitant, mais correct.

Le souverain a en outre rappelé que le gouvernement était déterminé à «protéger les institutions qui font rayonner ces cultures et cette identité [...], comme CBC/Radio-Canada».

Un quart environ des 20 pages du discours ont été livrées en français. Malgré quelques références symboliques à la diversité du Canada du fait des langues officielles, des langues autochtones et de la multitude de peuples qui y ont immigré, la francophonie est restée à l'arrière-ban, particulièrement celle en situation linguistique minoritaire.

Une déception que ne masque pas le sénateur acadien René Cor-

mier, plusieurs fois président du Comité sénatorial des Langues officielles, et défenseur de la langue française.

«Ça ne témoigne pas de la présence et de la vitalité des communautés francophones et acadienne à travers le Canada. Et ça ne met pas de lumière sur cette réalité-là, qui est une vraie réalité, qui fait en sorte que si le français est parlé partout au pays, qu'on a des langues officielles, c'est bien aussi parce qu'il y a des communautés qui le parlent partout.»

René Cormier a toutefois salué la présence du roi et la qualité de son français.

Des «efforts pédagogiques» pour le gouvernement Carney

Dans son discours, le roi a également souligné «une admiration

pour l'identité sans pareille du Canada», marquant ainsi une distinction entre le pays et son voisin du Sud.

Il a notamment mis de l'avant les racines «britanniques, françaises et autochtones» du Canada, devenu un «pays audacieux, ambitieux et novateur, qui est également bilingue, véritablement multiculturel et engagé dans la voie de la réconciliation».

Toutefois, le Canada n'est pas entièrement bilingue. Geneviève Tellier rappelle que les langues n'ont toujours pas la même égalité partout au pays.

«On a l'impression que tant que ce n'est pas sur le radar québécois, ça devient secondaire. Puis on attend la catastrophe», souligne-t-elle.

La politologue illustre cette «catastrophe» par les seuils d'immigration francophone hors Québec, que le gouvernement fédéral n'a atteints «qu'à la dernière minute», après avoir réduit ses cibles d'immigration générale.

Pour elle, Mark Carney «ne démontre pas de sensibilité aux enjeux francophones hors Québec» : «Ça lui a été rapproché avec la disparition d'un ministre des Langues officielles. Il a corrigé le tir par la suite, mais c'est comme si à chaque fois il va falloir le rappeler à l'ordre. Il va très certainement y avoir un effort pédagogique assez soutenu à faire.»

DES EXCUSES POUR L'ACADIE : «PAS LE BON MOMENT»

Le souverain n'a jamais présenté d'excuses pour la déportation des Acadiens, ni pour les torts infligés à ce peuple par la Couronne britannique.

Le sénateur René Cormier affirme à cet égard : «Je ne crois pas que c'était le moment pour ça. Parce que c'est clair qu'il s'agissait dans ce cas-ci non pas de s'excuser, mais de célébrer cette espèce de mouvement actuel d'adhésion à une certaine identité canadienne.»

LE DISCOURS DU TRÔNE?

Le discours du Trône, qui comprend le programme et les objectifs du gouvernement, ouvre une nouvelle session parlementaire.

Rédigé par le premier ministre, il est habituellement lu par la Gouverneure générale, qui est la représentante du roi au Canada.

Il a été prononcé pour la première par un souverain en 1957, par la reine Élisabeth II, au Sénat. Elle a réitéré l'exercice 20 ans plus tard, en 1977. Quarante-huit ans plus tard, c'est son fils, le roi Charles III, qui s'est prêté à l'exercice.

Northern Sole
Foot & Ankle Centre

Notre équipe d'experts vous offre des soins des pieds exceptionnels et bilingues pour vous permettre de bouger avec aisance et plaisir.

Nous répondons à tous vos besoins de soins de pieds. Sois l'intervention chirurgicale, des orthèses, des soins de pieds de base, nous avons tout ce qu'il vous faut.

Prendre rendez-vous:

705-222-7582

Dylan Gagné
Chiroprapist | B.Sc.D. Ch.

Northern Smiles
Dental Hygiene Clinic

C'est le moment pour prendre soin de votre sourire rayonnant !

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour des soins offerts en français, dans une ambiance accueillante et professionnelle.

705.855.1515 • northernsmiles@eastlink.ca



AlgomaTrad: Julie Schryer (gauche), Pat O'Gorman (centre) et Tori Grasley (droite). Photo: Isa Michaud

ALGOMA

Sur la route F et G : une nature et un camp artistique enchanteurs

Depuis 2004, le centre Multi-Arts AlgomaTrad à Richard's Landing offre une programmation estivale de qualité dans un milieu naturel captivant et enchanteur.

L'île Saint-Joseph

À 40 km à l'est de Sault-Sainte-Marie, l'île Saint-Joseph révèle de nombreux trésors: le fort Saint-Joseph, la Marina de Hilton Beach, et les baies turquoises du chenal du Nord, entre le lac Huron et le lac Supérieur. Pour les amateurs de musique et d'art, le plus bel attrait est sûrement le Centre Multi-Arts AlgomaTrad. Après la construction récente du magnifique pavillon de danse et des chambres de résidence du camp musical, AlgomaTrad s'ap-

prête à paver un stationnement. «Le nouveau stationnement sera une grande amélioration, parce que nous avons des centaines de visiteurs, surtout durant le camp musical», expliquent Julie Schryer et Pat O'Gorman, les directeurs artistiques et fondateurs du Centre AlgomaTrad.

Programmation 2025

Situé sur la route F et G, à Richard's Landing, AlgomaTrad offre non seulement un camp musical (violin, guitare, banjo, flûte, tambour, etc), mais aussi des ateliers de danse traditionnelle (gigue, contre-danse, quadrille et set carré), ainsi que des ateliers de forgerie, fibre, vannerie, peinture, dessin, et autres arts traditionnels. De plus, l'organisme présente annuellement une série de concerts estivaux qui, cette année, comprendra trois concerts.

«Le 26 juin, nous allons présenter le duo Hannah et Nathan qui vont jouer leurs propres compositions», souligne Pat O'Gorman. Hannah Shira Naiman et Nathan Smith sont des musiciens folkloriques ontariens primés, reconnus pour leurs harmonies vocales impeccables et qui perfectionnent leur art depuis plus de dix ans. «Nous allons présenter un concert de musique tango du groupe Payadora prévu pour le 31 juillet et un concert de musique traditionnelle de l'île du Cap-Breton avec le duo Cassie et Maggie le 24 juillet», ajoute Julie Schryer.



Le nouveau stationnement sera une grande amélioration, parce que nous avons des centaines de visiteurs, surtout durant le camp musical».

Julie Schryer et Pat O'Gorman

Tori Grasley : la relève

L'équipe d'AlgomaTrad ne serait pas complète sans son tout nouveau membre, Tori Grasley, une artiste de la nouvelle génération qui travaille aux communications et à l'organisation administrative du Centre Multi-Arts. «J'ai commencé il y a trois ans avec un contrat d'été. J'aime beaucoup travailler avec Julie et Pat. Nous travaillons très fort non seulement à l'accessibilité mais aussi à l'inclusivité», dit Tori Grasley.

Que ce soit pour le camp musical, un atelier ou un concert, l'accueil chaleureux d'AlgomaTrad ne passera pas inaperçu. Dans cet endroit enchanteur où poussent des pommiers et des fleurs des champs, règne un sentiment de douceur champêtre à ne pas manquer.

Pour en savoir plus sur la programmation d'AlgomaTrad et vous procurer des billets, visitez <https://algomatrad.ca/>

Summer Concerts d'été
RAYSIDE-BALFOUR

Rodney Meilleur
Host for Summer Concert Series / Animatrice de la série de Concerts d'été

PERFORMERS / Interprètes	DATE / Date	Time / Heure
SuperSTARS	June 5 juin	7 p.m. / 19 h
The Rotators	June 5 juin	8 p.m. / 20 h
Celine Tellier	June 12 juin	7 p.m. / 19 h
Rodney Meilleur	June 19 juin	7 p.m. / 19 h
Dayv & Alain Poulin	June 26 juin	7 p.m. / 19 h
Rolly Lafantaisie	July 3 juillet	7 p.m. / 19 h
Eric Clouthier	July 10 juillet	7 p.m. / 19 h
Yvon Doiron	July 17 juillet	7 p.m. / 19 h
Lager & Ale	July 24 juillet	7 p.m. / 19 h
Chicks with Picks	July 31 juillet	7 p.m. / 19 h
Gavan Rousseau	August 7 août	7 p.m. / 19 h
Rodéo	August 14 août	7 p.m. / 19 h
Claude Lecuyer	August 21 août	7 p.m. / 19 h
Chuck Labelle	August 28 août	7 p.m. / 19 h

Parc Whitewater Park, Azilda



Le pavillon de concert et danse d'AlgomaTrad. Photo : Courtoisie.

98.9 **97.1** **104.1** **95.9**
SUDBURY NIPISSING TIMMINS CHAPLEAU



Table de smudging, une pratique anishinaabe, au programme des arts visuels de l'Université Algoma. Photo: Isa Michaud.



L'entrée principale des nouveaux studios du programme des arts visuels de l'Université Algoma. Photo: Isa Michaud

ALGOMA

Un programme d'arts visuels qui s'enracine à l'université

ISA MICHAUD Des projets transformateurs et innovants sont attendus dans les nouveaux locaux du programme des beaux-arts de l'Université Algoma.

Des studios flambants neufs
Le programme des arts visuels d'Algoma s'enracine depuis vingt ans dans la communauté de Sault-Sainte-Marie. En effet, de nouveaux studios et salles de classe flambants neufs sont en cours de finition sur la rue Wellington dans l'est de la ville.

«C'est grâce à la vision et au soutien de notre ancienne rectrice, Asima Vezina, si on a pu emménager dans nos nouveaux studios», relate la Professeure Andrea Pinheiro. Asima Vezina a quitté son poste de rectrice de l'Université Algoma l'hiver dernier, pour se diriger vers l'International Business University à Toronto.

Un jardin de plantes pour teinture
«Le cours de portraiture commence demain avec la chargée de cours Annie King», continue Pr Pinheiro. Ces nouveaux studios de la rue Wellington Est réaménagés dans une ancienne allée de quilles et plus récemment, une ancienne pharmacie, offriront des cours d'histoire de l'art, de photographie, de menuiserie, gravure, dessin, peinture, et céramique, dans ses studios nouvellement rénovés et avec toute la ventilation nécessaire.

«Nous sommes déjà en train de discuter avec la municipalité pour planter un jardin de plantes avec l'objectif de faire de la teinture dans le parc John Rhodes en face», jubile Pr Pinheiro.

Malgré le moratoire
Les programmes d'arts visuels, histoire, musique, géographie, et sociologie ne peuvent plus accueil-

lir des étudiants de première année, selon une récente annonce du Conseil des gouverneurs de l'Université Algoma. Malgré ce mora-

toire, le programme des arts visuels entend bien continuer d'offrir des opportunités artistiques et culturelles uniques et transformatrices.

Un avantage économique
Les arts visuels contribuent à la vitalité économique de la ville de Sault-Ste-Marie, comme le considère la directrice de Thinking Rock Community Arts, Miranda Bouchard. «En tant que nord-ontarienne, le fait que nous bénéficions d'un programme d'arts vi-

suels à Sault-Sainte-Marie est un avantage non seulement artistique mais aussi économique. Le travail dans le secteur des arts n'est pas seulement du travail artistique, mais du travail tout court. Nos travailleurs du secteur devraient être soutenus, reconnus et célébrés», conclut-elle.

Pour en savoir plus sur le programme des arts visuels de l'Université Algoma, consultez <https://algomau.ca/students/new-students/>





C'EST VOTRE Passion

DU 2 AU 28 JUIN 2025

VOTRE CHANCE DE GAGNER VOTRE PRIX DE RÊVE

20 000 \$

EN GRANDS PRIX

ARGENT • ÉPICERIE • VOYAGE • MAISON

TIRAGE DE GRANDS PRIX • 28 JUIN • 20H

TIRAGES DE 3 000 \$ CHAQUE SAMEDI • 20H

Balayer Chaque Jour pour Participer et Gagner

ARGENT • JEU GRATUIT • RESTAURATION • BULLETINS EN PRIME

SUDBURY.GATEWAYCASINOS.COM 

Jouez Sensé 

Consultez les services à la clientèle pour connaître toutes les conditions. Réservé aux personnes de 19 ans et plus. Aucun achat requis. Offre exclusive aux membres de My Club Rewards. Doit être sur place pour gagner. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles et activés. Les bulletins doivent être activés quatre heures avant le tirage hebdomadaire et le tirage du grand prix. Les clients volontairement exclus ou interdits d'accès ne peuvent pas participer à la présente promotion ni à toute autre promotion. Ils pourraient être expulsés du site.

HAILEYBURY

Quand le Père Lafond réunit francophones et anglophones pour un tournoi de golf



Le Père Firmin Lafond.

MARC DUMONT

La douzième édition du Tournoi Lafond a eu lieu au magnifique Club de golf de Haileybury le dimanche 1er juin. Ce premier tournoi de la saison réunit les golfeuses et les golfeurs qui ont la fièvre de leur sport préféré. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive.

Le tournoi a pris naissance en 2012 dans le but de rassembler des francophones des communautés environnantes avec leurs amis anglophones pour une journée de plaisir. «Les anglicans organisaient un tournoi de golf et nous invitaient. J'ai proposé à des amis francophones qu'on en organise un de notre côté et de les inviter. Ça a été un succès et on a continué», explique le Père Firmin Lafond. La COVID a freiné les ardeurs des golfeuses et des golfeurs pendant deux

ans, mais le tournoi a repris de plus belle en 2022. L'édition de dimanche était sa douzième.

«C'est le père Firmin Lafond lui-même qui a proposé ce tournoi pour s'amuser entre nous. Il disait : il faut se rassembler en dehors de la messe et partager la joie de vivre», ajoute le président du comité organisateur, Michel Massie.

L'événement annuel est attendu. Les golfeuses et golfeurs toujours fidèles à ce rendez-vous sont fiers d'y participer. Certains

viennent depuis le premier tournoi. «On n'a aucune difficulté à remplir le terrain de golf», affirme Michel Massie. Pour preuve, trois semaines avant le tournoi, le site Web affichait «Complet». En tout, 76 golfeurs y ont participé sur un terrain qui peut en accommoder 72. Ce seront 19 équipes qui se sont affrontées dans un tournoi quad rible écossais (Best Ball).

Pourquoi un tel succès? Il faut connaître le père Firmin Lafond. Natif de la région, il a été curé dans quatre des paroisses du sud du Témiskaming : paroisses Sainte-Croix de Haileybury, Sacré-Cœur de New Liskeard, Saint-Jean-Baptiste d'Earlton et Notre-Dame du bon secours de Belle-Vallée. Il a 91 ans et

cette année, le tournoi de golf a signalé ses 65 ans de prêtrise. Et il espère organiser encore huit tournois!

«C'est un prêtre qui a été apprécié là où il a exercé son ministère», confirme Michel Massie. «C'est un bon curé, simple, généreux, proche de la terre et dont les homélies courtes ont des messages pratiques et faciles à suivre. Il est respectueux des gens!» Pour Jacqueline Lévesque qui fait partie du comité organisateur avec Paul et Michelle Gagné et Jean-Guy et Linda Gauthier, «Firmin Lafond est de ceux qui inspirent de la fraternité là où il passe». C'est aussi un grand lecteur, qui est passionné d'opéra. Il fallait voir l'affection que les gens lui témoignaient au moment de le rencontrer.

Au fil des ans, le Tournoi Lafond est devenu un événement attendu de tous; les commanditaires le savent et ils ne se font pas prier. La Maison funéraire Buffam-Léveillé et le mouvement Desjardins commanditent depuis la première édition du tournoi Lafond. Neuf organismes commanditent un trou à 300\$. Et c'est chaque année un succès financier. L'an dernier, le tournoi a rapporté 11500\$. Tous les profits ont été distribués dans les paroisses où le Père Lafond a œuvré.

De nombreux bénévoles ont participé au succès de l'activité. Ghislaine Julien et son équipe préparent le souper au spaghetti. L'équipe d'Yvette Fleury se charge de servir le repas et des amis du tournoi ont confectionné des desserts. Certaines cuisinières sont là depuis le premier tournoi. Depuis l'année dernière, Viviane Chartrand, cuisinière bien connue de la région, a offert les gâteaux décorés pour son ami Firmin et les participants du tournoi.

«Quand j'ai été ordonné il y a 65 ans, je ne m'attendais pas à jouer au golf avec mes amis. Et pour les gens qui n'étaient pas nés il y a 65 ans, bienvenus dans mon monde», a ajouté Firmin Lafond après avoir bûni le repas et les gens.

Les organisateurs ont prévu plusieurs activités pour animer la foule. En plus d'un concours de putting, la journée a commencé par des ballons de plage lancés dans la foule. Mais l'activité qui a fait le plus jaser est le tirage renversé où chaque joueur au 9e trou tirait le nom d'une personne qui serait rayée de la liste. La dernière personne a reçu 100\$. Ça faisait jaser surtout quand le nom tiré éliminait un membre de son équipe ou comme Carole Sartoretto qui a tiré son propre nom.

La soirée s'est terminée par la remise de prix et du trophée à l'effigie de l'église Sainte-Croix. «Il y a de beaux prix; les commanditaires sont généreux et deux tiers des joueuses et joueurs sont retournés à la maison avec un prix», dit Michel Massie. A suivi un encan animé par Réjeanne Massie et, cette année, le comité du tournoi a ajouté un encan silencieux avec des prix d'une valeur allant de 225\$ à 600\$.

L'équipe gagnante a été celle de la Caisse Desjardins. Son prix : 65\$ offerts par Firmin Lafond. Pourquoi pas!

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes des articles 22 et 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avispublics

Dossier : PL-RZN-2025-00003

Emplacement : NIP 73376-0021, parcelle 14369, SECT. S.-O.-S., partie du lot 6, concession 5, canton de Waters, 279, rue Ash, Lively, Ville du Grand Sudbury

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'une portion des terrains visés de « OSR », espace ouvert – récréatif, à « R1-5(S) », zone résidentielle 1 à faible densité (spécial), pour permettre une maison unifamiliale et les utilisations accessoires connexes, sans façade de rue. La demande et la demande connexe de modification du Plan officiel PL-OPA-2025-00002 permettraient le développement d'une maison unifamiliale et des utilisations accessoires connexes.

Dossier : PL-OPA-2025-00002

Emplacement : NIP 73376-0021, parcelle 14369, SECT. S.-O.-S., partie du lot 6, concession 5, canton de Waters, 279, rue Ash, Lively, Ville du Grand Sudbury

Objet et effet des modifications proposées au Plan officiel et au règlement municipal de zonage : Modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury afin de fournir une dérogation propre au site aux politiques de désignation des parcs et espaces ouverts pour permettre une maison unifamiliale et les utilisations accessoires connexes. La demande et la demande de rezonage connexe

PL-RZN-2025-00003 permettraient le développement d'une maison unifamiliale et des utilisations accessoires connexes.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le **lundi 23 juin 2025** à 13 h, dans la Salle du Conseil, et en participant par voie électronique, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, à Sudbury.

Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>.

Participez au processus de planification

Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du **23 juin 2025**.

- En personne : dans la Salle du Conseil, Place Tom Davies, 200 Brady, Sudbury.
- Soumettre ses commentaires par écrit : Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par

courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **20 juin 2025 à 16 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.

• S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<http://grandsudbury.ca/audiencespubliques>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/>) le **13 juin 2025**.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE CONFIRMATION : DEMANDE COMPLÈTE

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avispublics

Dossier : PL-RZN-2025-00007

Emplacement : NIP 73506-0008, parcelle 53605, SECT. S.-E.-S., plan de renvoi 53R-

16536, partie 1, lot 4, concession 4, canton d'Hanmer (5310, chemin Deschene, Hanmer)
Demandes : Renouveler un règlement municipal

d'utilisation temporaire pour permettre que le pavillon-jardin existant soit situé sur les terrains visés pendant trois ans de plus.

GRAND SUDBURY

Les Troubadours : deux spectacles à venir et un engagement communautaire grandissant

MEDHI MEHENNI | JUL - RÉSEAU.PRESSE
LE VOYAGEUR

La chorale franco-ontarienne Les Troubadours de Sudbury entame la saison 2025 avec deux spectacles, dont le premier aura lieu le vendredi 13 juin à Blezard Valley et le second le dimanche 15 juin à Sudbury. Dans cet entretien, Kelly Lambert, responsable des communications au sein des Troubadours, explique l'intérêt de la troupe de rejoindre les communautés francophones en dehors du centre-ville de Sudbury, mais aussi l'importance des ressources pour soutenir l'engagement communautaire grandissant de la chorale.

Le Voyageur : Les Troubadours sont de retour. Depuis quand avez-vous repris les répétitions?

Kelly Lambert : Nous avons repris les répétitions au mois de janvier. Cela dit, certaines séances ont dû être annulées à cause des tempêtes hivernales.

Malgré tout, nous sommes très enthousiastes et faisons notre maximum pour donner de belles prestations lors des prochains concerts qui auront lieu le 13 juin, à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, à 19h30, et le 15 juin, à la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, à 14h30.

Ces spectacles, co-produits avec La Slague, nous tiennent à cœur, et ces dernières semaines, nous répétons deux fois par semaine, et parfois trois fois par semaine, tous ensemble.

Combien de membres comptez-vous pour les deux prochains spectacles et qui en assure la direction?

Pour cette saison, la chorale compte 15 membres. La direction musicale est assurée par Jean O'Hanley, que plusieurs connaissent déjà. Elle nous accompagnait lors du concert de Noël. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur son expertise : elle étudie la musique depuis l'âge de 4 ans!

Est-ce pour rejoindre nos communautés en dehors du centre de Sudbury que vous avez opté pour un pré-spectacle à Blezard Valley?

Effectivement, l'idée du pré-spectacle Les Troubadours dans la Vallée est née de notre désir de nous rapprocher des communautés francophones qui se trouvent en dehors du centre-ville de Sudbury. Nous savons que pour certains, venir en ville peut représenter une barrière, et nous voulions donner l'occasion d'être plus accessibles, plus proches, pour ceux qui n'ont pas toujours la chance d'assister à nos spectacles.

Nous avons aussi été contactés pour présenter un concert dans une autre communauté francophone à l'extérieur de Sudbury. Nous allons voir si les conditions le permettent. Mais nous sommes tout à fait ouverts à nous produire auprès de davantage de communautés francophones.

Quelle est, selon vous, l'importance et la place qu'occupent les Troubadours dans la communauté?

Les Troubadours existent depuis plus de 30 ans! La chorale occupe une belle place dans la communauté francophone de Sudbury : elle offre un espace où les gens peuvent se rassembler autour de la musique, partager leur passion du chant et créer des liens durables.

Tous les membres sont des bénévoles, n'est-ce pas?

Tous les membres de la chorale sont bénévoles, à l'exception de notre directrice de chorale, Jean O'Hanley, et de notre pianiste accompagnateur, Michel Giroux, dont le travail est rémunéré.

La chorale a donc besoin d'un minimum de ressources et de moyens pour fonctionner, n'est-ce pas? Pouvez-vous nous citer quelques besoins?

Bien sûr, la chorale a besoin de ressources pour fonctionner. On ne s'en rend pas toujours compte, mais rester présents ainsi, année après année, nécessite des moyens financiers. Nous avons de nombreuses dépenses qui vont de la communication pour les concerts – affiches, programmes – à la location de lieux de répétition hebdomadaires qui nous permettent d'être prêts pour les spectacles.

Nous devons aussi rémunérer les professionnels qui nous accompagnent : direction musicale, pianiste, techniciens. Sans compter le coût de la location

de salles de spectacles ou encore notre désir de faire venir, à chaque concert, un artiste invité. Nous aimerions pouvoir les rémunérer équitablement.


De quelle façon la chorale communautaire pourrait se développer si elle disposait de plus de ressources?

Obtenir plus de moyens financiers nous permettrait de renforcer notre visibilité, d'accueillir davantage d'artistes invités et de les rémunérer au juste prix, de créer des concerts supplémentaires – pourquoi pas dans les

écoles ou les maisons de retraite.

Cela nous plairait de donner accès au chant à nos aînés ou encore de pouvoir montrer aux plus jeunes ce qu'est une chorale et tout ce qu'elle peut apporter.

Ce ne sont pas les idées qui manquent – nous en avons des tas en réserve – mais elles nécessitent un certain appui. Nous sommes convaincus que la chorale Les Troubadours a encore beaucoup à offrir et qu'avec un peu plus de soutien, nous pourrions enrichir nos concerts pour offrir toujours davantage à notre public, tout en continuant à tisser des liens au sein de la communauté.



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel que précisé, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera dans l'ordre de présentation.

Avis publics

Demande PL-MV-2025-00047

Description foncière : NIP 73496-0184, parcelle 27025, SECT. S.-E.-S., partie du lot 9, plan M-252, partie du lot 9, concession 1, canton de Garson, 27, rue Alice, Garson
Objet de la demande : Approuver la construction d'un rajout de deux étages au logement existant, l'empiètement d'une marge de reculement et de l'avant-toit dérogeant au règlement municipal.

rue King, Sudbury

Objet de la demande : Autorisation en vertu du par. 45 (2) de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13 d'étendre l'usage dérogatoire autorisé du lot existant, y compris au bâtiment, et d'augmenter le nombre de logements dans le bâtiment existant, la superficie de lot par logement étant ainsi réduite.

Demande PL-MV-2025-00065

Description foncière : NIP 73395-0513, quart nord d'une partie du lot 8, concession 6, canton de Lorne, 1150, chemin Spanish River, Whitefish
Objet de la demande : Approuver la construction d'une habitation isolée additionnelle, l'emplacement par rapport au bâtiment principal, l'accès à une route prise en charge et la façade de lot dérogeant au règlement municipal.

Demande PL-MV-2025-00069

Description foncière : NIP 734720124, parcelle 27188, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, lot 26, plan M-480, partie du lot 12, concession 2, canton de Broder, 2570, chemin South Shore, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un bâtiment isolé accessoire sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

DATE : MERCREDI, le 11 juin 2025

HEURE : 17 H

ENDROIT : 200, RUE BRADY, SUDBURY, et par voie électronique

Les médias et le grand public peuvent visionner la web émission du Comité de dérogation sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury : (<http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>).

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation.

En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions concernant les demandes ci-dessus aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la secrétaire-trésorière.

Demande PL-MV-2025-00066

Description foncière : NIP 73382-0873, droits de surface seulement, lots 15 et 16, plan M-425, sauf la partie 1, plan 53R-16392, une partie du lot 6, concession 1, canton de Denison, 3, chemin Randolph, Whitefish
Objet de la demande : Approuver la construction d'un bâtiment isolé accessoire sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande PL-MV-2025-00067

Description foncière : NIP 73350-0265, parcelle 26812, SECT. S.-O.-S., partie du lot 5, concession 3, partie 1, plan SR-1942, canton de Balfour, 2850, route 144, Chelmsford
Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage isolé sur la propriété visée, sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande PL-MV-2025-00068

Description foncière : NIP 02131-0156, lots 161-163, plan 18-SB, partie du lot 5, concession 4, canton de McKim, 220 et 222,

Participez au Comité de dérogation

Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 11 juin 2025 :

• **En personne :** Dans la Salle du Conseil, Place Tom Davies, 200 Brady, Sudbury.

• **Soumettre ses commentaires par écrit :** Veuillez transmettre vos commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à coa_mv@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi, le 6 juin 2025 à 15 h** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.

• S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/participez-y/joignez-vous-a-un-conseil-a-un-comite-ou-a-un-groupe-consultatif/groupe-consultatif/comite-de-derogation-des-enseignes-irregulieres/>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant midi le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Les personnes s'intéressant à ces questions ou voulant obtenir plus de renseignements peuvent composer le numéro de téléphone suivant ou se présenter, pendant les heures normales d'ouverture, au bureau de la responsable des demandes d'autorisation, Nia Lewis, à l'adresse suivante : Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, poste 4376 ou 4346 – Fax : 705-673-2200.

Avis de fin d'étude

Étude de conception préliminaire et d'évaluation environnementale de classe autoroute 11 - De Sand Dam Road vers le nord sur 13,8 km jusqu'à Ellsmere Road, GWP 5151-21-00

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a entrepris une conception préliminaire et une évaluation environnementale de portée générale (ÉE de portée générale) pour l'autoroute 11, de Sand Dam Road vers le nord jusqu'à Ellsmere Road, sur une longueur totale d'environ 13,8 km, située dans les cantons de Merrick, Blyth, Notman et Lyman dans le district territorial de Nipissing. L'étude vise à reconstruire/reconfigurer et élargir l'autoroute 11 pour accueillir une infrastructure 2+1, de remettre en état d'autres éléments de l'autoroute, notamment les zones de gonflement dû au gel et de dégradation de la chaussée, et d'apporter diverses améliorations opérationnelles.

Après l'élaboration et l'évaluation de plusieurs alternatives, un plan recommandé a été élaboré pour accueillir l'infrastructure 2+1, le type et les emplacements des demi-tours, ainsi que pour répondre aux besoins opérationnels dans les limites de l'étude. Le plan recommandé comprend l'ajout de voies de dépassement et d'infrastructures de retournement, ainsi qu'un système de barrière médiane.

LE PROCESSUS

Cette étude a été réalisée conformément au processus de planification approuvé pour un projet du groupe « B » dans le cadre de l'évaluation environnementale de classe du MTO pour les installations de transport provinciales (modifiée en 2000). Le présent avis a pour but d'informer le public qu'un rapport d'étude environnementale sur les transports a été préparé pour documenter le processus d'évaluation environnementale terminé et d'indiquer que le rapport d'étude environnementale sur les transports sera disponible pour une période de commentaires de 30 jours, du **4 juin 2025 au 4 juillet 2025**.

Le rapport d'étude environnementale sur les transports est disponible sur le site Web de l'étude à l'adresse <https://highway11pilot.ca/documents-links/> et en personne aux endroits suivants :

Municipalité de Temagami
7 Lakeshore Drive
Temagami (Ontario) P0H 1K0
tél. : 705 569-3421
Du lundi au vendredi :
de 8 h à 16 h 30

Ville de Temiskaming Shores
325 Farr Drive
Haileybury (Ontario) P0J 1K0
tél. : 705 672-3363
Du lundi au vendredi :
de 8 h à 16 h 30

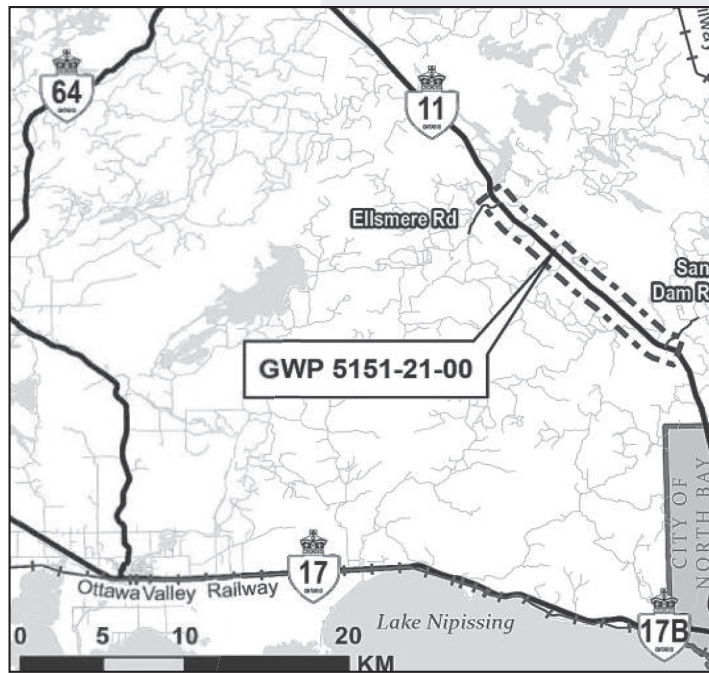
Ministère des Transports
Région du Nord-Est
447 McKeown Avenue
North Bay (Ontario) P1B 9S9
tél. : 705 472-7900
Du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 17 h

COMMENTAIRES

Vous êtes encouragé à participer à l'étude et à fournir des commentaires par écrit à l'équipe d'étude. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou faire part de vos commentaires, veuillez visiter le site Web du projet à l'adresse <https://highway11pilot.ca/> ou contactez l'un des membres de l'équipe du projet comme suit :

Joanie Girard, ing.
Ingénieure principale, Projets,
ministère des Transports
447 McKeown Avenue
North Bay (Ontario) P1B 9S9
tél. : 705 491-6842
courriel :
projectteam@highway11pilot.ca

Kyle Hampton, ing.
Gestionnaire de projet principal,
AECOM Canada ULC
189 Wyld Street, bureau 103
North Bay (Ontario) P1B 1Z2
tél. : 705 499-4512
courriel :
projectteam@highway11pilot.ca



DEMANDES AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA CONSERVATION ET DES PARCS

De plus, une demande peut être présentée au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs pour obtenir une ordonnance exigeant un niveau d'étude plus élevé (c.-à-d. exigeant une approbation d'ÉE complète avant de pouvoir procéder), ou que des conditions soient imposées (p. ex., exiger des études supplémentaires), uniquement au motif que l'ordonnance demandée peut prévenir, atténuer ou remédier aux impacts négatifs sur les droits ancestraux et issus de traités protégés par la Constitution. Les demandes fondées sur d'autres motifs ne seront pas prises en considération. Les demandes doivent inclure les coordonnées du demandeur et le nom complet du ministère.

Les demandes doivent préciser le type d'ordonnance demandée (demande de conditions supplémentaires ou demande d'évaluation environnementale complète), la manière dont une ordonnance peut prévenir, atténuer ou remédier à ces impacts négatifs potentiels, ainsi que toute information à l'appui des déclarations contenues dans la demande. Cela permettra au ministère de commencer efficacement à examiner la demande.

La demande doit être envoyée par écrit ou par courriel aux personnes suivantes, avec copie au gestionnaire de projet du ministère des Transports, comme indiqué ci-dessus :

Ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
777 Bay Street, 5^e étage Toronto (Ontario) M7A 2J3

Directeur de la Direction de l'évaluation environnementale,
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
135 St. Clair Ave. O, 1^{er} étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5
EABDirector@ontario.ca

Les renseignements recueillis seront utilisés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Tous les commentaires, à l'exception des renseignements personnels, feront partie du dossier public. Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité pour participer à cette étude, s'il vous plaît contacter l'équipe du projet comme indiqué ci-dessus.

Tribunelibre

Ô Canada, terre d'accueil



Photo : Shutterstock

Hélène Michèle Mengue est étudiante au Collège Boréal à Sudbury. Elle a réalisé ce texte d'opinion dans le cadre d'un cours de français axé sur la l'expression personnelle et sur la Francophonie à l'échelle mondiale, canadienne et ontarienne.

Par Hélène Michèle Mengue

Fascinée par cette ouverture ethnoculturelle, le Canada demeure une belle terre d'accueil. Cependant, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout des choses si tant est que les services mis sur pied s'y attèlent. Néanmoins, pourquoi la barrière linguistique freine-t-elle à priori cette dextérité?

Lorsque nous en venons aux services, on se voit généralement heurter par la langue anglaise. Les sudburois francophones de souche, non, parce que moulés dans le système, les rendant parfaitement bilingues; ce qui n'est pas mauvais. D'ailleurs, les programmes d'immersion sont très populaires; ce qui montre l'intérêt concret que voit la population anglophone en notre langue. L'équivoque de langue anglaise dominante est une réalité indéniable. La population sudburoise étant aussi francophone, immigrante et autochtone.

Ici, en Ontario, le manque criard de services en français tels: la santé, l'accès à la justice et les services sociaux ne répondent pas toujours au besoin sans cesse croissant des populations prises au dépourvu malgré les efforts consentis. Pour ce faire, le gouvernement ontarien doit d'avantage financer les infrastructures, initiatives et services tout en respectant leur autonomie et leur liberté.

Somme toute, la survie du français engage aussi bien ses communautés que le gouvernement.

CHRONIQUE



Dans le
rétrovisseur

AVEC MARC POIRIER

L'isthme de Chignectou : une frontière menacée de disparition

MARC POIRIER | Franco presse

L'isthme de Chignectou a servi et sert encore de frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Théâtre de conflits militaires et du début de la Déportation des Acadiens, l'isthme a longtemps fait l'objet d'un projet de canal et est aujourd'hui grandement menacé par les changements climatiques.

Avant l'arrivée des Européens dans ce qui est maintenant l'Est du Canada, Chignectou était un lieu de passage pour les Mi'kmaq. L'isthme se trouvait en fait dans le Sikniqt (ou Sikniqtewaqt), l'un des sept districts qui constituaient le Mi'kma'ki, nom du territoire ancestral des Mi'kmaq.

Une cinquantaine d'années après l'arrivée des premières familles françaises fondatrices de la colonie de l'Acadie, des habitants du chef-lieu de Port-Royal partent vers Chignectou, à l'extrémité de la baie Française (baie de Fundy) pour fonder de nouveaux établissements.

Ils sont attirés par les vastes marais salants qu'ils cultiveront en les asséchant au moyen de digues et d'aboiteaux. Le plus important village portera le nom de Beaubassin, mais il y en aura plusieurs autres, dont Jolicoeur, Beauséjour, Pont-à-Buot et Aulac.

Frontières de l'Acadie

Lorsque la France cède l'Acadie à la Grande-Bretagne, en 1713, les frontières demeurent floues et les deux pays revendiquent plusieurs mêmes territoires, dont l'isthme de Chignectou.

Trente ans plus tard, rien n'est réglé. La France soutient que tout le Nouveau-Brunswick actuel est sous la compétence de Québec, qui envoie des troupes sur la rive nord de la baie de Fundy afin de faire valoir ses prétentions.

Une garnison s'installe dans l'isthme de Chignectou, tout près de Beaubassin. Une rivière sépare les troupes françaises et anglaises : c'est la Mésagouèche. En attendant que les limites de l'Acadie soient déterminées, les Français décident unilatéralement que la Mésagouèche sera la frontière entre la Nouvelle-Écosse et le reste du continent.

En 1751, chacun des deux camps érige un fort près de la rivière-frontière, presque face à face : le fort Beauséjour du côté français et le fort Lawrence du côté anglais. Dès lors, l'isthme de Chignectou est militarisé. Et bientôt, ce sera la guerre et la dévastation.

Une frontière rendue inutile par les armes

En 1755, le lieutenant-colonel Robert Monckton prend assez facilement le fort Beauséjour. Chignectou n'est plus une frontière, mais un territoire où bon nombre d'Acadiens et d'Acadiennes sont capturés et déportés. Les autres fuient et les villages sont incendiés.

Lorsque Chignectou est vidé de sa population acadienne, des colons de la Nouvelle-Angleterre viennent occuper leurs anciennes terres et, à leur tour, fondent de nouveaux villages. La paix revient dans l'isthme. Mais à quel prix...

Le traité de Paris de 1763 confirme la conquête de la Nouvelle-France par la Grande-Bre-

tagne. Chignectou n'est plus une frontière, car la Nouvelle-Écosse englobe désormais toutes les provinces maritimes actuelles avec quelques petites zones grises vers le Maine et le Québec.

Mais ce n'est que partie remise puisque 20 ans plus tard, à la demande des loyalistes, Londres crée une nouvelle colonie à même la Nouvelle-Écosse : le Nouveau-Brunswick. Et la frontière entre les deux sera principalement la Mésagouèche, encore une fois. L'isthme de Chignectou est à nouveau divisé en deux.

Le canal de Chignectou : un rêve qui a duré un siècle

Le siècle suivant, alors que de plus en plus de marchandises transigent par bateau le long de la côte est entre le Canada et les États-Unis, l'idée de construire un canal à travers Chignectou circule de plus en plus.

Ce canal permettrait aux navires de passer du golfe du Saint-Laurent à la baie de Fundy sans avoir à contourner la Nouvelle-Écosse dans les eaux parfois dangereuses de l'Atlantique.

En fait, dès l'époque de l'Acadie coloniale, Jacques de Meulles, intendant de la Nouvelle-France à Québec, avait avancé l'idée d'un canal vers les années 1685 pour assurer une voie navigable plus sécuritaire.

En 1822, le gouvernement du Nouveau-Brunswick reprend à son compte cette vieille idée et mandate un ingénieur civil pour examiner la faisabilité du projet. Cette première étude recommande la construction d'un canal. La province ne fait rien avant de réexaminer l'idée trois ans plus tard. Mais elle n'y donnera aucune suite.

Au cours des décennies qui suivront, d'autres études seront menées. La Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada y participeront. Encore une fois, les experts recommanderont la construction d'un canal, mais les autorités politiques hésiteront, approuveront le projet et feront marche arrière.

Puis, après de multiples autres examens, rapports et révisions, certains assez exhaustifs, une commission nommée par le gouvernement d'Alexander Mackenzie dans les années 1870 conclura que le projet n'est pas dans l'intérêt du pays.

Dans les années 1880, la Nouvelle-Écosse accepte de financer une compagnie privée pour la construction d'un chemin de fer maritime par lequel les navires

seraient montés sur des rails pour traverser l'isthme. Après quatre ans de travaux et 75 % du projet effectué, tout est abandonné, faute de fonds.

Finalement ce projet revient à l'avant-scène une dernière fois dans les années 1930 avec une étude très approfondie effectuée à la demande de la Chambre des communes. Les projections de cout s'élevaient maintenant à plus de 50 millions de dollars.

Au bout du compte, ces couts seront jugés trop élevés par rapport aux avantages d'un tel canal. Fin de l'histoire.

L'isthme de Chignectou menacé de disparaître

Depuis quelques années, l'érosion de l'isthme provoquée par les changements climatiques suscite des inquiétudes grandissantes. Certains rapports font craindre de plus en plus les inondations du territoire au cours des prochaines décennies.

Le chemin de fer qui relie les deux provinces et qui se retrouve sur des terres basses est particulièrement menacé.

Les gouvernements s'entendent sur la nécessité d'agir et vite. Après avoir peiné à s'entendre sur le partage de la facture évaluée à 650 millions de dollars ces dernières années, Ottawa et les deux provinces touchées ont convenu en mars dernier d'un projet de 10 ans.

Les travaux prévus permettront entre autres de renforcer et de remplacer le réseau de digues et d'aboiteaux construits par les Acadiens dans cette région il y a 350 ans.

Au début de mai, trois organismes acadiens ont proposé au gouvernement fédéral de transformer l'isthme de Chignectou en parc national. Mais pour ce faire, il faudra d'abord s'assurer que la Nouvelle-Écosse ne devienne une île.



Photo : Wikimedia.


NOUVEAU-BRUNSWICK

Les secrets d'une survivante pour s'affirmer en tant que personne âgée

DAMIEN DAUPHIN | IUL - RÉSEAU.PRESSE
LE MONITEUR ACADIEN

L'organisme *Bien vieillir chez soi à Beusoleil* a invité Edwina Ward à donner une conférence, samedi au Centre

50 de Cocagne. Une quarantaine de participantes y ont pris part. Seul homme dans la pièce, Le Moniteur acadien était présent.

«Vieillir est une étape de la vie où l'on recherche avant tout la sécurité, le bien-être et le confort», avance Edwina Ward. Originnaire de la Péninsule acadienne, elle vit au sud-est du Nouveau-Brunswick depuis des années. L'écriture de son livre autobiographique l'a libérée du poids du passé.

Au cours d'une existence souvent tumultueuse, Edwina a vécu de nombreux abus et des violences conjugales. Elle a expliqué à son public d'une quarantaine de femmes que, pour des raisons socioculturelles, elle ne se défendait pas. Son vécu l'a amenée à constater qu'il y avait beaucoup de non-dit dans les familles et des survivantes, comme elle, partout à travers le monde.

Rayonnante de joie de vivre, elle a trouvé la paix intérieure et diffuse son message en donnant des conférences comme celle de samedi dernier, ou en participant à des ateliers, ce qu'elle fit récemment en Alberta.

Elle a donné au public présent des ressources dont une brochure publiée par le ministère du Développement social du N.-B. : «Prévenir la violence et la négligence à l'égard des personnes âgées».

«Osez vous dire sans peur ni honte. Dites votre vérité, faites-vous confiance. Libérez votre parole, mettez des mots sur les maux, et brisez le silence pour amorcer votre transformation», a-t-elle enjoint aux participantes.

Lina Després a lu l'autobiographie d'Edwina. La résidente de Cormierville pense qu'il ne faut pas accumuler de mauvaises émotions. «Il faut s'en débarrasser. C'est important de voir la vie positivement», a-t-elle affirmé.

Ce n'est pas toujours facile, et Noëlla LeBlanc-Lamarche en a fait l'expérience. En 2009, la mort de son mari l'a beaucoup secouée et lui a fait perdre ses repères, ses moyens et jusqu'à son estime de soi. Elle confie qu'elle se croyait indépendante, mais a réalisé qu'elle ne l'était pas tant que cela.

«On ne sait pas comment on va réagir. Il y a des jours où je suis bien, et des lendemains où les émotions reviennent et c'est comme si c'était hier. Je n'ai pas vécu mon deuil comme il faut. Il ne faut pas brûler les étapes.»

L'organisme *Bien vieillir chez*

soi à Beusoleil, qui a débuté à Cocagne avant de s'étendre à toute la nouvelle communauté rurale suite à la réforme de la gouvernance locale, s'est donné pour mandat d'aider les personnes âgées à rester à la maison le plus longtemps possible en santé, en sécurité et de

façon indépendante.

Parmi les services qu'il offre, il y a les repas à domicile, du yoga, des cours d'informatique, un soutien aux proches aidants, des visites, petites réparations à domicile et de l'entretien paysager, des conférences et des activités sociales.

«Les activités sociales sont importantes, rapporte Edith Myers, gestionnaire des programmes et services. On fait du multigénérationnel avec l'école à côté. Dernièrement, une classe

de troisième année est venue faire des jeux de société avec les aînés.»

Noëlla LeBlanc-Lamarche reconnaît l'importance de l'organisme. «Tous les petits villages devraient avoir des groupes comme celui-ci. On a besoin de socialiser. En vieillissant, ce n'est pas toujours facile d'avoir des amis. Ça n'a pas de prix. C'est vraiment thérapeutique d'avoir des gens avec qui parler.»

Bien vieillir chez soi à Beusoleil organise des conférences environ tous les deux mois. Ce volet de ses activités prend une pause pour l'été et reprendra en septembre. En attendant, Edwina Ward a encouragé les femmes présentes à croire en leur force intérieure et à revenir à l'essentiel : l'amour.



Symbole de résilience et de joie de vivre rayonnante, Edwina Ward a donné des pistes à son public pour bien vieillir en s'affirmant en tant que personne âgée. Photo : Damien Dauphin – Le Moniteur Acadien


FORMULAIRE 6
VENTE DE BIENS-FONDS PAR APPEL D'OFFRES

Loi de 2001 sur les municipalités

Règlement de l'Ontario 181/03, Règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux

VENTE DE BIENS-FONDS PAR APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE MARKSTAY-WARREN

Veillez noter qu'un appel d'offres est lancé relativement à l'achat des terrains décrits ci-dessous et que les offres seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, le 9 juillet 2025 au bureau municipal de Markstay-Warren, au 21, rue Main Sud, à Markstay, en Ontario.

L'ouverture des offres aura lieu en public le même jour, dès que possible après 15 h, au bureau municipal de Markstay-Warren, au 21, rue Main Sud, à Markstay.

Description des terrains :

1. Numéro de rôle 52 08 000 002 07500 0000; 55-57, AVENUE RUTLAND, WARREN; NIP 73466-0585 (TBF); TBF 213-214, PARCELLE 2D DUNNET; MARKSTAY-WARREN; dossier 23-04. Conformément au rôle d'évaluation déposé le plus récemment, la valeur imposable du bien-fonds est de 14 300 \$.

Offre minimale : 45,918,38 \$.

2. Numéro de rôle 52 08 000 003 06400 0000; 789, CHEMIN RABBIT TRAIL, WARREN; NIP 73486-0195 (TBF); PARCELLE 17029, SECT. S.-E.-S.; MOITIÉ NORD DU LOT 5, CONCESSION 2, RATTER, SAUF LA PARTIE 153R7971 ET PARTIE 153R10398; MARKSTAY-WARREN; dossier 23-06. Conformément au rôle d'évaluation déposé le plus récemment, la valeur imposable du bien-fonds est de 162 000 \$.

Offre minimale : 19 457,30 \$.

Les soumissions doivent être envoyées selon la formule prescrite et être accompagnées d'un dépôt d'au moins 20 % de leur

montant, sous forme de chèque certifié, de traite bancaire ou de mandat à l'ordre de la municipalité.

Exception faite de ce qui suit, la municipalité ne fait aucune déclaration à l'égard du/des bien(s)-fonds faisant l'objet de la vente, notamment en ce qui concerne le titre. Il incombe aux acheteurs éventuels de faire les vérifications nécessaires. Conformément au rôle d'évaluation déposé le plus récemment, il se peut que la valeur imposable ne représente pas la valeur marchande actuelle de la propriété.

Aux termes de la *Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens*, L.C. 2022, ch. 10, art. 235 (la « Loi »), depuis le 1er janvier 2023, il est interdit aux non-Canadiens d'acheter, directement ou indirectement, tout immeuble résidentiel au sens de cette loi. Les contraventions à la Loi sont punissables d'une amende et les acheteurs délinquants pourraient devoir vendre la propriété résidentielle.

La municipalité n'assume aucune responsabilité pour que les soumissionnaires se conforment à la Loi et ne fait aucune déclaration à ce sujet. Les soumissionnaires éventuels sont les seuls responsables d'assurer la conformité. Ils devraient demander un avis juridique avant de participer à la vente.

Les transferts de propriétés comprenant au moins un et d'au plus six habitations unifamiliales et qui sont transférées à des non-résidents du Canada ou à des entités

étrangères sont soumis à l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents (ISNR) de la province.

La *Loi de 2001 sur les municipalités* et les Règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux adoptées en application de cette loi régissent la vente. L'adjudicataire est tenu de payer le montant de la soumission, les impôts accumulés et les impôts applicables, dont les droits de cession immobilière et la TPS.

La municipalité n'est pas tenue d'offrir la libre possession à l'adjudicataire.

On peut obtenir une copie du formulaire d'offre prescrit sur le site web du Répertoire central des formulaires du gouvernement de l'Ontario, sous la rubrique du ministère des Affaires municipales et du Logement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la vente et une copie de la formule d'offre prescrite, visitez le :

www.OntarioTaxSales.ca

ou si vous n'avez pas d'accès à l'internet, communiquez avec :

Kim Morris
Directrice générale/greffière
La Corporation de la municipalité de Markstay-Warren
21, rue Main Sud, C.P. 79. Markstay (Ontario) P0M 2G0.
705-853-4536, poste 202
kmorris@markstay-warren.ca
www.markstay-warren.ca



CHELMSFORD École secondaire catholique Champlain

Une finissante qui place sa communauté au cœur de ses actions

Anna Houle, élève de 12^e année et finissante remarquable de l'École secondaire catholique Champlain, se démarque par son engagement exceptionnel envers sa communauté scolaire. Fière ambassadrice de sa langue et de sa culture, elle consacre temps et énergie à la promotion de la francophonie dans son entourage. Avec plus de 400 heures de bénévolat, Anna s'investit dans une multitude de projets – qu'ils soient culturels, environnementaux, pastoraux ou sportifs. À titre de première ministre du Parlement des élèves, elle organise des activités rassembleuses qui renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Elle siège également au Sénat des élèves, un comité consulta-

tif qui réunit des représentants des écoles secondaires du CSC Nouvelon pour discuter de dossiers importants touchant les élèves. Depuis trois ans, Anna est un pilier du club de l'environnement de son école, où elle contribue activement à des projets de sensibilisation sur les enjeux liés au développement durable. Elle s'engage aussi au sein du comité pastoral, notamment à travers des initiatives telles que la guignolée de Noël, le jeûne de 24 heures et la Soirée sans-abri, afin de soutenir divers organismes communautaires. Passionnée de sport, Anna évolue au sein de l'équipe compétitive de volleyball *Northern Chill* ainsi qu'avec l'équipe de son école. Motivée, dévouée et profondément en-



Anna Houle. Photo : ÉSC Champlain

gagée, elle aspire à poursuivre des études en Éducation et en Travail social, animée par le désir de continuer à faire une différence, ici comme ailleurs. Les Requins de Champlain lui souhaitent un avenir postsecondaire aussi inspirant que mérité, riche en réussites et en découvertes!

SUDBURY École secondaire du Sacré-Coeur

Un leader inspirant pour ses pairs

Brayden Bertrand est un élève de la 12^e année et finissant remarquable de l'École secondaire du Sacré-Coeur. Il se distingue par son leadership inspirant et sa fierté francophone, avec un parcours scolaire marqué par un engagement soutenu tant envers la vie scolaire que communautaire. Athlète accompli, Brayden excelle dans plusieurs disciplines, dont le badminton, le volleyball et le javelot. Toutefois, son implication dépasse largement les terrains de jeu. Il contribue activement à la vie scolaire en appuyant l'entraînement des équipes de volleyball de l'école et en offrant son temps

pour comptabiliser les points lors des matchs. Par son enthousiasme et son leadership, il joue un rôle central lors des soirées portes ouvertes et d'autres initiatives scolaires afin de mettre en valeur les nombreux atouts de son école secondaire. Hors du cadre scolaire, Brayden continue de démontrer ses valeurs en faisant du bénévolat au Centre de santé communautaire du Grand Sudbury, où il anime diverses activités les fins de semaine. Toujours humble et bienveillant, il valorise les gens qu'il côtoie et les encourage à atteindre leurs objectifs personnels, contribuant ainsi à leur épanouisse-



Brayden Bertrand.
Photo : ÉS du Sacré-Coeur

ment collectif. L'ÉS du Sacré-Coeur est fier de souligner le parcours exceptionnel de Brayden et lui souhaite le plus grand des succès alors qu'il s'apprête à quitter le pays des Griffons pour entamer de nouvelles aventures!

BLIND RIVER École secondaire catholique Jeunesse-Nord

Une finissante exemplaire pour sa communauté scolaire

Sophie Pritchard, élève de la 12^e année et finissante remarquable de l'École secondaire catholique Jeunesse-Nord, s'est démarquée de manière exceptionnelle tout au long de son parcours au secondaire par son engagement remarquable tant sur le plan scolaire que communautaire. Élève exemplaire, Sophie incarne le sens d'initiative, l'autonomie et la rigueur. Elle suit plusieurs cours spécialisés en ligne par l'entremise du CAVLFO et les réussit avec brio de façon entièrement autonome. Son sens aigu de l'organisation et sa discipline lui permettent d'atteindre l'excellence académique, se classant régulièrement au haut du tableau d'honneur. Au-delà de ses réussites scolaires, Sophie brille également par son implication communautaire, notamment au sein de son groupe de karaté. Depuis trois ans, elle consacre généreusement son temps à encadrer les plus jeunes, totalisant plus de 80 heures de bénévolat. Compétitrice accomplie, elle s'est distinguée cette année en remportant la première place dans la catégorie d'autodéfense lors de compétitions régionales.

Sophie Pritchard est sans contredit une jeune femme inspirante dont la détermination, la passion et l'engagement laissent présager un avenir des plus prometteurs. La grande famille de l'ÉSC Jeunesse-Nord lui souhaite une aventure postsecondaire comblée de succès en Sciences biomédicales à l'Université de Guelph!



Sophie Pritchard
Photo : ÉSC Jeunesse-Nord

Félicitations

À TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL QUI CÉLÈBRENT
25, 30, 35 ET 40 ANNÉES DE SERVICE,
AINSI QUE CEUX ET CELLES QUI NOUS
QUITTENT POUR LA RETRAITE !





CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES



Photo : École secondaire catholique de Hearst

HEARST École secondaire catholique de Hearst

Visite de la manufacture Tigercat à Woodstock

Lors des compétitions de Skills Ontario, les élèves de l'École secondaire catholique de Hearst, accompagnés de leurs enseignants, ont eu l'occasion de visiter une manufacture de fabrication de machine Tigercat. Cette sortie leur a permis de découvrir de près l'ensemble du processus

de production, allant de la fabrication des pièces jusqu'à l'assemblage final des machines sur rails. La visite a offert aux participants une vision concrète du fonctionnement d'une ligne de production industrielle moderne. En prime, à la fin du parcours, les élèves et les enseignants ont eu la chance de

conduire des machines Tigercat neuves. Ceci fut une expérience qui a suscité beaucoup d'enthousiasme. Nous aimerions remercier M. Sylvain Morissette de Hearst pour avoir organisé cette visite et pour s'être joint à nous lors de cette journée à Woodstock en Ontario.

HAILEYBURY École catholique Ste-Croix

Reconnaître le rôle des travailleurs de la Ville

Dans le cadre de la *Semaine nationale des travaux publics*, nous tenons à exprimer notre gratitude aux travailleurs de la Ville qui ont pris le temps de venir à notre école avec leur machinerie spécialisée. Grâce à leur présence, nos élèves ont

eu l'occasion unique d'observer de près les camions et équipements utilisés au quotidien pour entretenir notre communauté. Ils ont également pu poser des questions, éveiller leur curiosité et mieux comprendre l'importance de leur travail essentiel.



Photos : École catholique St-Jules

Équipez votre enfant d'une éducation de qualité!

Inscrivez votre enfant à une école du **CSCDGR**



cscdgr.education
800 465-9984





NORTH BAY École élémentaire catholique Saint-Vincent

On célèbre un siècle d'histoire, de foi et d'excellence

L'École élémentaire catholique Saint-Vincent a récemment célébré son 100e anniversaire, marquant un siècle d'engagement envers l'éducation, la foi et la culture francophone. La journée a débuté avec une cérémonie d'ouverture émotive, ponctuée de discours inspirants, de bénédictions et de témoignages touchants soulignant l'héritage riche de l'école. Les festivités se sont poursuivies avec une panoplie d'activités pour les enfants, créant

une ambiance festive et rassembleuse, le tout accompagné d'un délicieux BBQ communautaire. La journée s'est conclue en beauté avec une prestation remarquable de la chorale de l'école, suivie d'un spectacle folklorique Les Gens du Nord, qui a su enflammer la foule. Ce fut une fête inoubliable qui, sans aucun doute, insufflera un nouvel élan à la communauté scolaire pour les 100 prochaines années!



Photo : École secondaire catholique Sainte-Marie



Photos : École secondaire catholique Franco-Cité

STURGEON FALLS École secondaire catholique Franco-Cité

Des talents en action

Du lundi 5 mai au mercredi 7 mai 2025, sept élèves de l'École secondaire catholique Franco-Cité ont eu l'occasion unique de participer à la compétition Compétences Ontario, accompagnés d'environ 50 camarades venus les encourager. Cet événement, le plus grand du genre au Canada, ouvre la porte à un monde de possibilités en exposant les jeunes aux métiers spécialisés et aux technologies. En découvrant des domaines comme la construction, l'innovation technologique et les services d'hôtellerie, nos élèves ont pu élargir leurs horizons professionnels et se projeter dans des



carrières passionnantes et en demande. Cette expérience concrète favorise la confiance en soi, la motivation et l'ambition, tout en leur donnant un aperçu réel des compétences recherchées dans le marché du travail d'aujourd'hui et de demain.

RIVER VALLEY École élémentaire catholique Christ-Roi

Le Gazou d'or 2025

Du 8 au 10 mai, mon équipe d'improvisation a participé au tournoi provincial le Gazou d'or à Ottawa. Nous sommes partis à 8 h 45 en autobus avec cinq autres écoles catholiques Franco-Nord : Sainte-Marguerite-d'Youville, Algonquin, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Joseph et La Résurrection. À notre arrivée à l'hôtel, nous avons déposé nos bagages avant de nous rendre à l'école hôte pour encourager toutes les équipes.

Le lendemain, nous, les Bernaches, avons gagné toutes nos joutes, ce qui nous a menés en demi-finale. Malheureusement, nous avons perdu la demi-finale. Mon camarade Vincent et moi avons été nommés étoiles du jeu et annoncés parmi les trois meilleurs joueurs des 36 écoles! J'ai adoré l'expérience et j'ai hâte de revenir l'an prochain. Le Gazou d'or 2026 aura lieu à Timmins.

Rédigé par Dania Descôteaux



Photo : École élémentaire catholique Christ-Roi

Dieu d'amour,
prends pitié de Ton peuple
et ouvre nos cœurs à la paix
et à l'amour.

Donne Ta récompense à
ceux et celles qui sont morts
pour notre pays;
fais que le Canada et
toutes les nations ne cessent
d'œuvrer pour la justice
et la paix.

Bénis-nous dans
notre service et aide-nous
à suivre Ton Fils Jésus Christ,
qui est notre Sauveur et
notre Seigneur,
maintenant et pour les siècles
des siècles.

Amen.



4 JUIN 2025
JOURNÉE DES FORCES ARMÉES

vie communautaire VALLÉE EST



BLEZARD VALLEY

La Gang à Popa : sur un air de famille

LISE
DUGAS

Entre la mi-avril et le début mai 2025, la troupe de théâtre amateur La Gang à Popa a livré sa nouvelle série de spectacles *Caba-rire printemps 2025*. *Caba-rire* est un enchaînement de courtes saynètes comiques. La mouture printemps 2025 comprenait huit nouveaux numéros, tous plus hilarants les uns que les autres. Le tout fut accueilli par des salles combles, avec une belle atmosphère, soir après soir. Henri Lagrandeur, président depuis plusieurs années, était de retour en pleine forme (absent à l'automne pour des raisons de santé) pour cette série de spectacles.

Une belle surprise attendait les spectateurs avant la présentation du 26 avril. Le rédacteur en chef du journal **Le Voyageur**, Mehdi Meheni, s'est pointé pour livrer une belle prestation avec sa guitare et son chant. En plus, Mehdi a offert, au nom du **Voyageur**, un abonnement virtuel gratuit du journal hebdomadaire francophone, à tous ceux qui étaient présents. Ce geste a été grandement apprécié de tous.

Ce qui enchante les bénévoles de cette troupe à but non lucratif, incorporée depuis août 2004, ainsi que les spectateurs qui assistent en grand nombre depuis plusieurs années, c'est le nouvel emplacement pour les spectacles (depuis l'automne 2024), soit le sous-sol de l'Église de Notre-Dame-du-Rosaire, situé également à Blezard Valley au 2770, rue Main. Plusieurs bénévoles se sont acharnés à rendre la nouvelle salle



Les comédiennes et les comédiens sur scène, dans le nouvel emplacement pour les spectacles. Photo : Archives

très accueillante et chaleureuse avec une entrée remplie de belles photos des membres actuels de la troupe, des membres fondateurs, ainsi que des trois membres décédés qui faisaient partie intégrale du succès de la troupe, à savoir Jeannine Poirier, André Aubin et Carmen Shepherd.

Même si les membres bénévoles de la troupe n'ont pas tous un lien de parenté, ils se considèrent comme une grande famille. Ces gens passent tellement de temps ensemble à écrire et pratiquer leurs saynètes, que

chacun y met la main à la pâte avec divers rôles. Certains y sont depuis les tout débuts comme membres fondateurs, d'autres se sont joints à la troupe depuis moins d'un an. On y retrouve des couples mariés, des blondes et leurs chums, des grands-parents, des gens célibataires, des retraités, de jeunes enfants de moins de 10 ans, des ados, tout ce beau monde qui réussit à accomplir un travail extraordinaire. Les tâches sont nombreuses, de s'occuper de la cantine à l'accueil, la technique de son, les décors, la musique, la

publicité, ect. C'est grâce au dévouement sans relâche et à l'implication de tous ces bénévoles que leurs efforts sont récompensés par la réaction tellement généreuse de tous les membres de la communauté qui assistent aux spectacles et qui reviennent année après année.

Parmi les bénévoles de la troupe, on retrouve, entre autres, Korah Kramarczyk, la petite fille d'Henri Lagrandeur. Elle est étudiante et travaille dans un supermarché. Fait mignon : à l'âge de six mois, elle portait déjà fièrement

un T-shirt avec l'insigne «Moi, j'aime (avec un cœur) La Gang à Popa». Dès l'âge de huit ans, Korah a commencé à apprendre comment faire la technique de son et de lumières grâce à son oncle Stéphane. Korah a même eu la chance, à un moment donné, de plonger dans le rôle de comédienne pour une saynète.

Une moyenne de deux *Caba-rire* sont montés par année, avec au-delà de 25 spectacles depuis 2008, sans compter plus de cinq pièces de théâtre avec la plupart des mêmes comédiens.



15,7 M\$* pour nos membres et la communauté en Ontario

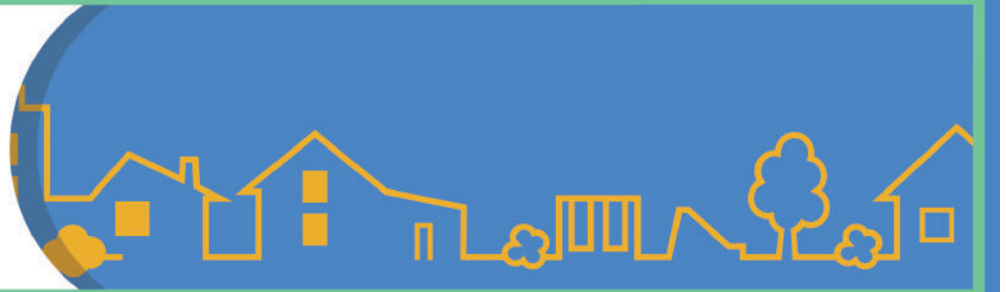
La ristourne, c'est
ma part du gâteau

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

 Desjardins

* Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne collective provient des excédents de l'année financière 2024 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Pour plus de détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.

vie communautaire HEARST ET KAPUSKASING



HEARST

L'expérience multiculturelle de la soirée Mosaïque

RENÉE-PIER
FONTAINE

UL - RÉSEAU.PRESSE
LE NORD

Tous étaient conviés à cette soirée festive où trois spectacles différents étaient présentés un à la suite de l'autre,

avec une expérience culinaire entre chaque représentation. L'évènement était animé par Boubacar Diallo, un étudiant sénégalais du Collège Boréal, qui présentait les interprètes en commençant avec le Choeur AfriCana, ensuite Crimy la Tendance et le célèbre Élage Diouf.

Choeur AfriCana

AfriCana est le lien entre l'Afrique et le Canada. Les choristes étaient habillés en blanc, signe d'un désir de paix et d'égalité, des valeurs importantes pour eux. Il y a maintenant trois ans que le noyau de la chorale s'est formé et, depuis, ses membres se pratiquent presque tous les dimanches dans les locaux de l'Université de Hearst à Kapuskasing. «Nous avons commencé à nous pratiquer dans le garage d'Antoine Tine et Stéphanie Plamondon, mais le groupe n'a fait que grandir et grandir, donc nous avons changé d'endroit», explique Samuel Hubert Dionou, un des choristes.

La chorale a fait plusieurs représentations au cours des dernières années à Kapuskasing, et même quelques-unes à Hearst.

Les chansons qu'ils interprètent proviennent de divers milieux africains et ils ont même fait des chansons du film de Disney, Le Roi Lion. Certains membres chantent également à l'église parfois, mais leurs chants en spectacle sont toujours laïcs, car ils s'adressent à tout le monde. Le Sénégal est un pays où l'Islam est la religion dominante du pays. «Nous avons déjà eu des membres d'autres communautés religieuses avec nous. Malgré que nous sommes des chrétiens, nous sommes de confessions chrétiennes différentes, soit des catholiques, des protestants, etc.», continue M. Dionou.

Le groupe est composé d'étudiants, surtout parmi les filles, et d'anciens de l'Université de Hearst. Leurs origines aussi différentes : il y a des Sénégalais, des Congolais et des Ivoiriens. «On essaye d'intégrer aussi certaines personnes du Mali, du Burkina et tout ça. Nos chansons sont des chants populaires que l'on modifie ; parfois on change le tempo ou certaines manières d'organiser le chant.»

L'homme à l'avant c'est Étienne Augustin Ndong, le directeur musical. Il a su guider les choristes, mais allait aussi parfois s'assoier pour faire des percussions lui-même. Il a commencé à diriger chez lui au Sénégal et il souligne que d'habitude les chorales sont toujours aussi rythmées. «Ce n'est pas quelque chose que j'ai forcément appris, c'est quelque chose que j'aime faire depuis longtemps. Maintenant avec l'oreille musicale et l'aide de tous ceux qui l'ont aussi, même si nous jouons par partitions, je réussis à diriger la chorale», explique M. Ndong.

Originaire de Dakar avant son arrivée au Canada, Étienne Ndong est né sur l'île de Joal-Fadiouth, un endroit rempli de coquillages sur le sol, à une centaine de kilomètres de Dakar. «Au pays, avec ma chorale, on pratiquait surtout à l'église, mais à l'école aussi. J'ai débuté en tant que percussionniste, ensuite chanteur et maintenant directeur.» Il poursuit en disant que le Choeur AfriCa-



Un membre de l'Intégration communautaire, Marc, est monté sur la scène pour danser avec un choriste. Photo : Renée-Pier Fontaine

na a travaillé en collaboration avec la Caisse Alliance pour créer une chanson commerciale.

Crimy la Tendance

La deuxième partie a été assurée par Crimy la Tendance, un Congolais qui étudie en psychologie, et également un rappeur depuis 2018. Sa musique est disponible sur les plateformes numériques et il a su enflammer l'ambiance dans la salle. «Je joue aussi de la batterie. Je me rappelle, ma toute première fois d'avoir enregistré un single, c'était à Toronto, chez un ami que je venais de rencontrer qui a découvert ma musique seulement trois semaines après mon arrivée au Canada!»

Crimy la Tendance explique qu'il aime se déplacer dans différentes villes afin de pouvoir expérimenter différents studios d'enregistrement et, de cette façon, collaborer avec d'autres. «Cela me permet

d'acquérir des connaissances. Sachant moi-même comment, je m'enregistre souvent dans ma chambre. Mon inspiration vient beaucoup de mes expériences personnelles et des faits divers. J'ai développé un style engagé. Dès les humanités, je me passionne pour le rap et commence à écrire mes premiers textes en 2018, pendant que j'étais dans un internat à Kinshasa avec des amis, en faisant du *freestyle* pendant que le prof donnait son cours.»

Pour lui, c'est important de placer la solidarité au cœur de sa démarche, abordant dans ses morceaux des thèmes tels que l'identité, la résilience, la fierté africaine, l'espoir et la foi. Il mentionne aussi s'être illustré sur différentes scènes locales, notamment à travers plusieurs showcases et événements culturels à Kinshasa, par exemple la grande salle Canicius et l'Athénée de la Gombe.

Si vous consultez Internet, vous

verrez que sa musique est disponible sur les plateformes de musique bien connues, car le rappeur a sorti plusieurs singles au cours des dernières années. Ceux-ci témoignent de son évolution artistique et de son engagement.

Il a également fait des collaborations. «Et je fais partie d'un collectif de rap basé à Kinshasa, nommé Globoy. Vous pouvez trouver mes œuvres sur toutes les plateformes de téléchargement. Installé aujourd'hui au Canada, je poursuis ma passion pour la musique tout en étant étudiant en psychologie.»

«Pour moi, trouver du sens dans ce que l'on fait nourrit la motivation et la persévérance. La musique est un canal d'expression, un moyen de partager mes expériences et de transmettre des messages. Je tiens à remercier ceux qui me soutiennent depuis le début, de près ou de loin», conclut-il.

Ce texte a été possible grâce à la collaboration de Mouhamadou Seck, photographe local, qui a également partagé certains de ses meilleurs clichés.

Élage Diouf

Après avoir dégusté des macarons faits par la pâtissière ukrainienne, Mariana Vytvytska, l'animateur Boubacar Diallo a présenté le percussionniste et auteur-compositeur-interprète, Élage Diouf. Très connu des Sénégalais, cet artiste chante en wolof, la langue du pays.

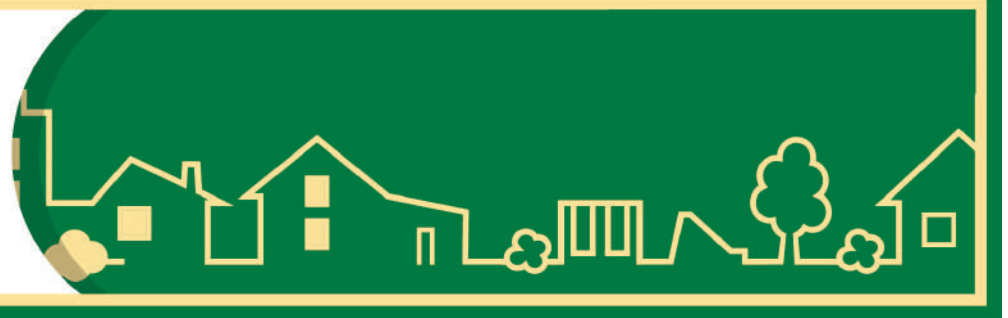
Il était accompagné sur scène par un guitariste et le violoniste de LGS, Jean-Philippe Goulet. Sa musique est un mélange de sons rythmés et de balades. Un article à son sujet, écrit par Ndery Dione, traite plus en détail de sa vie et son œuvre.

Demande-nous comment tu peux remporter **10 000 \$!**

Ask us how you could win **\$10,000!**

Caisse Alliance
cassealliance.com

vie communautaire **GREENSTONE**



GREENSTONE

Ça bouge pas mal au Club des Francophones de Longlac !

MEDHI
MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE
LE VOYAGEUR

Le Club des francophones de Longlac enchaîne les activités pour tenir la communauté occupée. Allant du divertissement au bien-être, ces événements permettent aux francophones de la région de rester soudés, mais aussi de développer des compétences et des aptitudes.

Un événement a particulièrement marqué la région de Greenstone, le 11 mai dernier. L'invitation d'Ariane Mahryke Lemire, auteure-compositrice-interprète bilingue issue d'Edmonton, en Alberta. C'était pour donner un atelier interactif grand public sous le thème «La guérison et le bien-être en passant par les arts visuels et la musique».

Selon le Club des francophones de Longlac, cet atelier qui avait pour objectif d'encourager la créativité et l'expression personnelle, a permis aux participants d'apprendre à utiliser les arts visuels et la musique comme moyens d'expression».

Connexions avec d'autres régions francophones

Le Club des francophones de Longlac a aussi ses fameuses soirées Bingo qui reviennent régulièrement. Et quand les circonstances le permettent, le Club élargit le jeu à d'autres régions comme ce fut le cas le 22 février dernier. Les clubs des francophones de Longlac, de Red Lake et de Dryden se sont, en effet, rassemblés virtuellement pour y prendre part. En tout, 40 personnes se sont rassemblées à Longlac et plus de trente autres personnes ont participé à distance.

L'annonce avait été faite via les réseaux sociaux et cela avait bien fonctionné : «Nous serons en lien avec les gens des autres clubs, partout dans la région par grand écran. Toute votre famille peut y participer. Vous jouerez chacun 10 joutes de BINGO et 10 prix seront à gagner lors de cet événement. On vous invite à confirmer votre participation le plus tôt possible car les places seront limitées. Tout le matériel sera fourni». Stéphanie Lisa Beaulieu, chargée de la promotion des événements arrive toujours à mobiliser via des messages entraînants.

L'événement a enregistré de bons retours, comme c'était le cas avec Ariane Thilbault : «Wow, quel beau succès! Bravo à tous les clubs». Ou alors Rita Hleihel : «Merci. C'était super». En plus, les participants ont eu droit à un repas de pizza!

Savourer, manger et bouger

Les membres du Club des francophones de Longlac ont aussi du raffinement et du savoir vivre. Le samedi 1er mars, ils avaient organisé une dégustation de 10 vins et 10 amuses-gueules. La soirée, qui avait débuté à 19 h, s'est prolongée jusqu'à 23 h.

Mais il n'y a pas que le festolement. Les membres du Club



Soirée Bingo élargie virtuellement aux clubs des francophones de Longlac, de Red Lake et de Dryden. Photo : Page Facebook Le Club des francophones de Longlac

savent aussi se montrer actifs. Le 17 février dernier, ils avaient organisé un Rallye de motoneige suivi d'un dîner.

Dix jours auparavant, soit le 7 février, ils avaient organisé avec le Club de curling de Longlac un

événement appelé «la guerre de Casse-tête!», avec bar et cantine ouverts.

Mais il reste que c'est le super/danse de Noël de fin décembre 2024, qui semble avoir eu le plus de succès, à juger du com-

mentaire de la membre Sylvie Gagnon Trepanier : «Quelle nuit incroyable. La nourriture était si délicieuse, les décorations étaient magnifiques, le service et la musique étaient super».



**Caisse
Alliance**

Parce qu'il n'y a pas que votre Caisse
qui vous accompagne au quotidien!

MA CAISSE, MON COMPAGN^{PAW}



Soumettez une photo de votre ou vos animaux
de compagnie d'ici le 25 juin 2025, à midi!

12 prix de 100 \$ À GAGNER | Bandanas GRATUITS disponibles à la Caisse

En savoir plus :
www.caissealliance.com/fr/particulier/concours/calendrier/

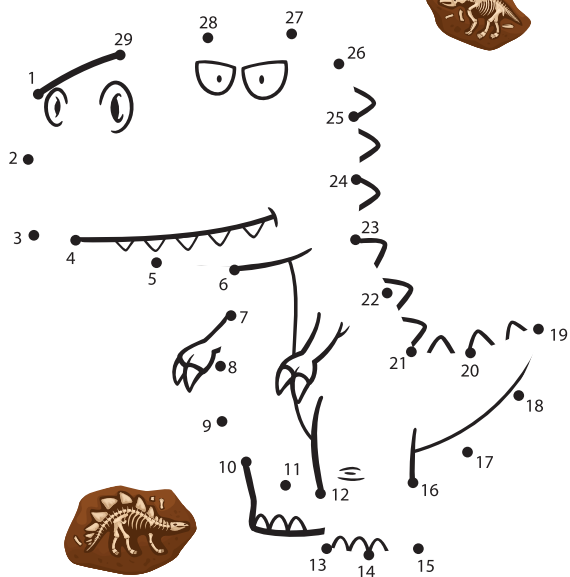


Caisse Alliance



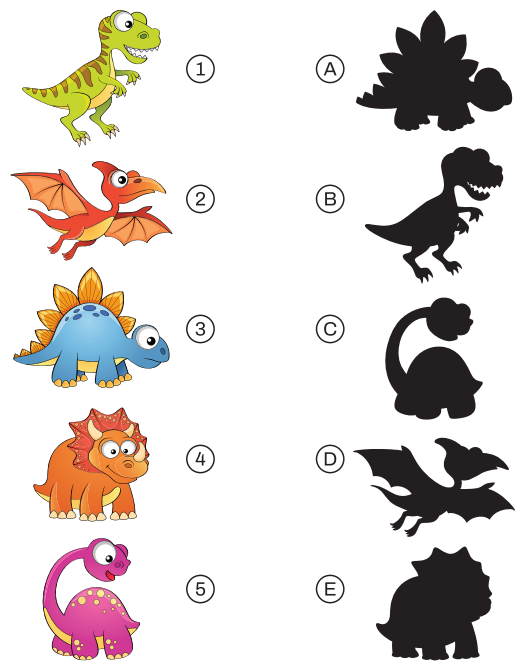
LE COIN DES PETITS

RELIE LES POINTS



À CHACUN SON OMBRE

Associe les dinos à leur ombre respective.



MOT CACHÉ

L'univers des dinosaures / 13 lettres

- | | | | |
|-----------|------------|------------|-----------|
| Ancêtre | Cou | Jurassique | Plume |
| Animal | Crâne | Mâchoire | Proie |
| Bec | Dents | Museau | Queue |
| Bipède | Espèces | OËuf | Reptile |
| Carnivore | Extinction | Oiseaux | Squelette |
| Cornes | Herbivore | Patte | |

F	O	J	U	R	A	S	S	I	Q	U	E
C	P	L	U	M	E	M	E	I	O	R	P
A	N	I	M	A	L	U	S	S	I	C	S
R	N	D	E	N	T	S	P	H	S	O	Q
N	S	C	Q	I	L	E	E	E	E	R	U
I	I	S	E	U	A	A	C	R	A	N	E
V	C	O	U	T	E	U	E	B	U	E	L
O	E	U	F	T	R	U	S	I	X	S	E
R	E	P	T	I	L	E	E	V	I	B	T
E	X	T	I	N	C	T	I	O	N	E	T
M	A	C	H	O	I	R	E	R	O	C	E
P	A	T	T	E	B	I	P	E	D	E	N



OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRE

POSTULEZ MAINTENANT!

Divers postes disponibles.
Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

Joignez-vous à notre équipe!



www.ocof.net
hiring@ocof.net

